

RÉVÉLATIONS D'ÉLISABETH DE SCHÖNAU EN FRANCOPROVENÇAL

Le manuscrit fr. 818 de la Bibliothèque nationale de France¹ est bien connu des francoprovençalistes : ses *Miracles* et *Légendes*, traduits du latin vers 1220-1230² dans la région de Lyon, constituent l'une de nos principales sources pour la connaissance de l'ancien francoprovençal. Les différentes parties qui composent ce précieux témoin linguistique présentent cependant une densité inégale de traits dialectaux, et n'ont de ce fait pas reçu la même attention de la part des philologues. Les f. 1-154, tout d'abord, renferment une compilation anonyme de quelque quatre-vingts miracles³ de

1. Pour une description détaillée de ce manuscrit, voir P. Meyer, « Notice sur le recueil de miracles de la Vierge, renfermé dans le ms. Bibl. Nat. fr. 818 », dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques*, t. 34/2 (1895), p. 57-88.

2. Telle est la datation proposée pour la composition des textes par H. Stimm, *Studien zur Entwicklungsgeschichte des Frankoprovenzalischen*, Mayence-Wiesbaden, 1953, p. 9. Le manuscrit peut quant à lui être daté « dans la seconde moitié du XIII^e siècle » (P. Meyer, « Notice sur le recueil... », *art. cit.*, p. 59).

3. Contrairement à ce qu'indique A. Mussafia dans l'étude essentielle qu'il consacre aux miracles du ms. fr. 818 et à leurs sources (voir A. Mussafia, « Studien zu den mittelalterlichen Marienlegenden V », dans *Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophisch-historische Klasse*, t. 139 [1898], 8. Abhandlung, 74 p.), le recueil comprend quatre-vingt-deux miracles, et non quatre-vingts. À deux reprises, en effet, le philologue attribue le même numéro à des miracles certes thématiquement liés, mais néanmoins distincts. Il convient en particulier de redonner à la pièce présentée comme le prologue du miracle n° 57 la place qu'elle mérite au sein du recueil – d'autant plus qu'elle est encore inédite –, car A. Mussafia tend à l'occulter en situant par erreur son commencement au f. 69 au lieu du f. 67 (*ibid.*, p. 10). Afin de ne pas bouleverser la numérotation introduite par le savant viennois, nous appellerons ces miracles respectivement 57a (f. 67c-69a) et 57b (f. 69a-70d). De même, la pièce numérotée 4 se subdivise en mir. 4a (f. 25d-26d) et mir. 4b (f. 26d-27c). Notons que H. Stimm dénombre quant à lui

Notre-Dame en vers⁴, rédigés dans une langue dont la base est le français, mais qui laisse affleurer certains dialectalismes trahissant l'origine franco-provençale du versificateur. Bien qu'il s'agisse de l'une des plus importantes collections de miracles de la Vierge en langue vulgaire du XIII^e siècle, elle demeure à ce jour partiellement inédite, et les textes ayant fait l'objet d'une édition (la plupart du temps à titre de versions parallèles dans des études de sources) sont disséminés dans un grand nombre de publications différentes⁵. Surtout, ces miracles n'ont guère été exploités dans les travaux linguistiques de référence portant sur l'ancien francoprovençal : les études de H. Hafner⁶ (manuel de phonétique) et de É. Philippon⁷ (traité de morphologie), par exemple, n'ont pas du tout recours à ces matériaux. Les philologues ont préféré puiser dans les vingt-six légendes hagiographiques occupant la deuxième partie du *codex* (f. 154-275), car elles présentent une *scripta* francoprovençale comparable à celle des deux autres corpus dialectaux littéraires que nous offre le domaine francoprovençal au Moyen Âge : les *Œuvres* de Marguerite d'Oingt, prieure de Poiteins⁸, et la traduction de

quatre-vingt-cinq miracles dans le recueil, mais sans préciser quelles sont les cinq pièces qu'il entend ajouter au corpus délimité par A. Mussafia (voir H. Stimm, «Mots francoprovençaux dans le *Mariale* du manuscrit Bibl. Nat. fr. 818», dans *Travaux de linguistique et de littérature*, t. 4/1 [1966], p. 439-448, à la p. 440).

4. Un seul miracle est en prose, le n° 2, édité par A. Mussafia, «Studien...», *art. cit.*, p. 21-23.

5. Il reste dans ce beau recueil, très bien conservé et délicatement orné, encore vingt-deux miracles inédits (y compris le 57a), dont nous préparons – dans le cadre de notre thèse de doctorat – l'édition critique, la traduction et le commentaire linguistique. Pour le relevé des miracles édités à ce jour, nous renvoyons à H. Stimm, «Mots francoprovençaux...», *art. cit.*, p. 440. Il faut toutefois ajouter à cette liste une pièce publiée entre-temps : le miracle n° 56, édité par A. Gier, «La traduction française en vers d'un sermon latin sur le samedi, jour voué à la Vierge (ms. B. N. fr. 818)», dans *Travaux de linguistique et de littérature*, t. 17/1 (1979), p. 101-120. Quant à la liste des miracles inédits du ms. fr. 818 dressée plus récemment par P. V. Bétérous, *Les collections de miracles de la Vierge en gallo et ibéro-roman au XIII^e siècle*, Dayton, 1984, p. 39-40, elle doit être consultée avec prudence : le miracle n° 56, publié en 1979, y est présenté comme inédit ; le n° 76, inédit, manque à la liste. Du reste, la transcription des rubriques est fautive en maint endroit. À ces inexactitudes s'ajoute une incohérence : alors que vingt-et-un inédits sont répertoriés p. 39-40 (le miracle n° 57a n'étant pas pris en considération), ce chiffre se monte à vingt-deux quelques pages plus loin (p. 45).

6. H. Hafner, *Grundzüge einer Lautlehre des Altfrankoprovenzalischen*, Berne, 1955.

7. É. Philippon, «Morphologie du dialecte lyonnais aux XIII^e et XIV^e siècles», dans *Romania*, t. 30 (1901), p. 213-294.

8. Outre des *Méditations* latines, Marguerite d'Oingt nous a laissé trois textes dialectaux provenant du Lyonnais : le *Miroir*, la *Vie de sainte Béatrice d'Ornacieux* et quelques *Lettres et récits*, à lire dans l'édition suivante : A. Duraffour, P. Gardette et

la *Somme du code* de Richard de Pise⁹ (œuvres en prose du XIII^e siècle). Désigné traditionnellement sous le titre de *Légendes en prose*, ce recueil «en lyonnais assez pur»¹⁰ (pour reprendre les mots de P. Meyer) se subdivise en deux parties, la seconde étant encore plus riche en traits dialectaux que la première¹¹. Le corpus a été édité dans sa totalité : A. Mussafia et Th. Gartner ont présenté les treize premières légendes¹², H. Stimm les treize autres¹³. Ainsi, le ms. fr. 818 offre une grande variété de récits susceptibles de refléter à des degrés divers la réalité dialectale francoprovençale (ou plus précisément lyonnaise) du XIII^e siècle. C'est aux miracles de Notre-Dame, quelque peu négligés au profit des *Légendes* dans les études francoprovençales, que nous souhaitons consacrer les lignes suivantes, plus particulièrement à l'une des pièces liminaires du recueil, dont la langue aussi bien que le sujet nous semblent mériter de retenir l'attention.

Malgré la coloration dialectale relativement peu prononcée de la collection de miracles du ms. fr. 818 (en comparaison des *Légendes*), l'intérêt

P. Durdilly éd., *Les Œuvres de Marguerite d'Oingt*, Paris, 1965. La composition de la première œuvre de Marguerite (morte en 1310) est située en 1286 (voir p. 12).

9. L. Royer et A. Thomas éd., «La *Somme du code*, texte dauphinois de la région de Grenoble, publié d'après un manuscrit du XIII^e siècle [...]», dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques*, t. 42 (1933), p. 1-xxxii et 1-138. L. Royer date ce texte du début du XIII^e siècle (voir p. xvi).

10. P. Meyer, «Notice sur le recueil...», *art. cit.*, p. 72.

11. Jusqu'au f. 224, c'est-à-dire presque jusqu'à la fin de la treizième légende, la copie est due au même scribe que celui qui a transcrit les miracles ; au-delà et jusqu'au f. 275, c'est une deuxième main qui a travaillé. Or l'influence française se fait davantage ressentir dans les textes écrits par le copiste initial. Ajoutons qu'un troisième copiste – dont l'écriture paraît un peu plus récente que celle des deux premiers scribes – a transcrit encore une autre série de légendes (f. 276-308), «purement française» celle-là, sur laquelle s'achève le volume (*ibid.*, p. 59).

12. A. Mussafia et Th. Gartner éd., *Altfranzösische Prosallegenden aus der Hs. der Pariser Nationalbibliothek Fr. 818*, I. Teil, Vienne-Leipzig, 1895. Dans leur avant-propos, les éditeurs annonçaient la publication prochaine d'une étude linguistique portant sur l'ensemble des *Légendes*, complétée par un glossaire (voir p. iv), mais un tel ouvrage n'a jamais paru. Quelques années auparavant, A. Mussafia avait proposé une première édition de la vie de saint Christophe (légende à laquelle fut ensuite attribuée la lettre L), accompagnée d'un commentaire linguistique (A. Mussafia, «Zur Christophlegende», dans *Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophisch-historische Klasse*, t. 129 [1893], 9. Abhandlung, 78 p.).

13. H. Stimm éd., *Altfrankoprovenzalische Übersetzungen hagiographischer lateinischer Texte aus der Handschrift der Pariser Nationalbibliothek fr. 818. I. Prosallegenden*, Mayence-Wiesbaden, 1955. L'étude linguistique globale des *Miracles* et *Légendes* du ms. fr. 818 que projetait de réaliser H. Stimm (voir p. 3-4) n'a pas non plus vu le jour. Signalons cependant que ses *Studien zur Entwicklungsgeschichte...*, *op. cit.*, prennent en compte des matériaux des deux corpus.

linguistique de celle-ci a été reconnu et souligné à maintes reprises par les romanistes. C'est d'ailleurs son « mélange de lyonnais et de français, où ce dernier domine »¹⁴ qui fait toute la saveur de ce « *Mariale* en langue vulgaire »¹⁵, auquel on a souvent reproché de faibles mérites littéraires¹⁶. H. Stimm, en particulier, n'a cessé de mettre en évidence l'important apport lexical de ces textes¹⁷, qui présentent de nombreuses formes jamais signalées ailleurs (le texte imprimé ci-dessous en offre aussi quelques exemples), ou connues seulement sous leur forme patoise moderne. Ajoutons que l'examen des rimes et des assonances – que l'on ne saurait évidemment appliquer au texte en prose des *Légendes* – permet de tirer de précieuses informations concernant la phonétique et la morphologie¹⁸. Seul G. Tuaille, dans son ouvrage *La littérature en francoprovençal avant 1700*, semble n'accorder aucun crédit à ce témoin linguistique, qu'il considère comme une œuvre « déclarée à tort francoprovençale »¹⁹. S'appliquant à présenter, pour le domaine qui l'intéresse, le corpus des textes médiévaux strictement dialectaux – seuls dignes d'intérêt à ses yeux –, le dialectologue prétend en effet que le *mariale* du ms. fr. 818 ne renferme que « quelques

14. P. Meyer, « Notice sur le recueil... », *art. cit.*, p. 61.

15. Selon l'expression de P. Meyer (*ibid.*, p. 58).

16. « Le rédacteur de nos miracles n'était qu'un rimeur inexpérimenté » (*ibid.*, p. 64). Il faut reconnaître que la versification du *mariale* n'est pas des plus soignées : les assonances et les fautes contre le mètre sont nombreuses, de même que les vers orphelins (qui semblent parfois remonter au stade de la composition) et les rimes du même au même. Ces textes sont souvent inférieurs à leur source.

17. Outre les « Mots francoprovençaux... », *art. cit.*, voir H. Stimm, « Notes sur le lexique de l'ancien francoprovençal », dans *Études de langue et de littérature du Moyen Âge offertes à Félix Lecoy*, Paris, 1973, p. 551-560 ; « Concordances lexicales entre *Girart de Roussillon* et les *Légendes et Miracles* francoprovençaux », dans *Revue de linguistique romane*, t. 38 (1974), p. 507-523. À plusieurs reprises, le philologue a annoncé son intention de publier les miracles inédits du ms. fr. 818, mais ce projet n'a jamais été mené à bien (voir notamment ses *Studien zur Entwicklungsgeschichte...*, *op. cit.*, p. 8).

18. Le *mariale* francoprovençal a fait l'objet de quelques études linguistiques partielles. Une thèse a été consacrée à la langue du miracle n° 58 ; voir H. Andersson, *Étude linguistique sur une version de la légende de Théophile*, Upsal, 1889. Les miracles n°s 12, 13 et 57 b, publiés par P. Meyer (« Notice sur le recueil... », *art. cit.*, p. 64-71), sont accompagnés d'un bref commentaire linguistique (p. 61-64), de même que la pièce n° 56 éditée plus récemment par A. Gier (*art. cit.*, p. 118-120).

19. De même que le fragment d'*Alexandre* d'Auberi de Besançon, texte dont la *scripta* hétérogène – présentant des composantes francoprovençale (dominante), provençale, française et latine – a été étudiée et dont une nouvelle édition critique a été proposée par F. Zufferey, « Perspectives nouvelles sur l'*Alexandre* d'Auberi de Besançon », dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. 123 (2007), p. 385-418. Voir G. Tuaille, *La littérature en francoprovençal avant 1700*, Grenoble, 2001, p. 34-35 : « Deux œuvres déclarées à tort francoprovençales ».

traces de francoprovençal», visibles «à la loupe»²⁰. Or cette affirmation s'appuie sur l'examen sommaire de deux pièces seulement, et, semble-t-il, sur une mauvaise interprétation d'une remarque de P. Meyer : lorsque celui-ci explique, à la p. 60 de sa notice²¹, que certains miracles du *mariale* sont « en pur français »²², il ne fait nullement référence aux miracles originaux du ms. fr. 818, qu'il *oppose* justement aux quelques pièces françaises qui viennent compléter le recueil, et qui se réclament d'autres corpus²³. S'il est vrai que la composante dialectale de nos miracles est insuffisante pour rivaliser avec les textes littéraires véritablement francoprovençaux que sont les *Légendes en prose*, la *Somme du code* et les écrits de Marguerite d'Oingt, elle est néanmoins bien réelle, et ne doit pas être sous-estimée. En effet, toute *scripta* étant par définition composite, il ne semble guère pertinent, du moins aux yeux du philologue soucieux de réunir l'ensemble des matériaux linguistiques intéressant un espace donné, de dénier toute valeur au témoignage d'une œuvre sous prétexte que celle-ci ne se conforme pas à un idéal de pureté dialectale auquel l'écrit médiéval est, on le sait, fondamentalement étranger. Comme l'a d'ailleurs montré F. Zufferey grâce à l'analyse scriptologique de plusieurs textes littéraires des XII^e et XIII^e siècles présentant une composante francoprovençale²⁴, le domaine dialectal qui nous intéresse a été plus productif que ne le laisse penser le corpus très sélectif défini par G. Tuailon²⁵. Il convient donc, aussi bien pour nourrir l'étude de nos anciens dialectes que pour mieux « esquisser l'histoire culturelle de l'espace francoprovençal au Moyen Âge »²⁶, de prendre en considération tous les textes produits à date ancienne dans ce domaine – même ceux qui, comme le *mariale* du ms. fr. 818, ont été rédigés dans une *koinè* littéraire d'oïl (perméable aux traits dialectaux), et qui s'inscrivent de ce fait dans un corpus élargi.

20. *Ibid.*, p. 34.

21. Voir P. Meyer, « Notice sur le recueil... », *art. cit.*

22. G. Tuailon, *op. cit.*, p. 34.

23. Voir *infra*.

24. Voir F. Zufferey, « Traces de francoprovençal chez trois auteurs originaires de la région de Mâcon : Hugues de Berzé, Renaut de Bâgé et Aimon de Varennes », dans *Aux racines du francoprovençal. Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales (Saint-Nicolas, 20-21 décembre 2003)*, Aoste, 2004, p. 39-57 ; « Renaut de Bâgé ou les infortunes du gai savoir », dans *Romania*, t. 124 (2006), p. 273-300 ; « Robert de Boron et la limite nord du francoprovençal », dans *Revue de linguistique romane*, t. 70 (2006), p. 431-469 ; « Perspectives nouvelles... », *art. cit.*

25. Même la première partie des *Légendes en prose* ne semble pas trouver grâce aux yeux du francoprovençaliste : seules les treize dernières vies de saints bénéficient d'une mention dans le chapitre de son ouvrage consacré aux *Légendes* (voir G. Tuailon, *op. cit.*, p. 35-37).

26. F. Zufferey, « Traces de francoprovençal... », *art. cit.*, p. 53.

Un recueil factice de miracles de la Vierge

Si l'on s'intéresse d'un peu plus près au contenu de la collection lyonnaise de miracles de Notre-Dame, on constate qu'elle se compose d'éléments d'origine diverse. L'essentiel du recueil est formé par les quatre-vingt-deux pièces indépendantes du *mariale* (comprises entre les f. 22d et 103a), qui puisent à différentes sources latines²⁷ et reposent sur une élaboration originale. Mais le compilateur a également eu recours à des pièces en langue d'oïl²⁸ (copiées telles quelles) pour compléter son ouvrage : à la suite des miracles traduits du latin, il a placé une série de six contes tirés de la *Vie des Pères*²⁹ (f. 103a-121c), puis treize légendes empruntées au maître du miracle marial en langue romane, Gautier de Coinci³⁰ (f. 121c-154a). À noter que deux autres extraits de la *Vie des Pères* sont intercalés respectivement après le miracle 74 (f. 96b-99a) et après le miracle 75 (f. 99c-101a)³¹. De plus, le recueil est précédé de quelques pièces liminaires d'inspiration pieuse, glanées chez divers auteurs (f. 1-22d). Le volume s'ouvre en effet sur le prologue composé par Gautier de Coinci pour ses *Miracles de Nostre Dame*³² (f. 1-3b) ; c'est « en quelque sorte l'introduction générale de la compilation »³³. Suivent d'autres textes inspirés par la dévotion mariale : la *Conception Nostre Dame* de Wace³⁴ (f. 4d-12b)

27. Les sources de la plupart de nos miracles ont été identifiées par A. Mussafia (« Studien... », *art. cit.*, en particulier p. 15-18). Bon nombre d'entre eux proviennent de deux des plus anciennes collections latines de miracles de Notre-Dame, HM (*Hildefonsus-Murieldis*) et TS (*Toledo-Samstag*), ainsi désignées par A. Mussafia d'après l'initiale de la première et de la dernière pièce des séries respectives. Le ms. Paris, BNF, lat. 5268 (ou un ms. apparenté) semble avoir servi de base au traducteur pour un certain nombre de pièces.

28. Nous les connaissons notamment grâce aux travaux de A. Mussafia (*ibid.*, en particulier p. 1-15) et de P. Meyer (« Notice sur le recueil... », *art. cit.*, en particulier p. 57-59).

29. Ce recueil de contes pieux du XIII^e siècle est à lire dans l'édition de F. Lecoy éd., *La Vie des Pères*, 3 vol., Paris, 1987-1999. Les légendes empruntées par notre compilateur sont les n^{os} 13, 19, 14, 40, 17 et 11 de la première *Vie des Pères* (voir A. Mussafia, « Sulle *Vies des anciens Pères* », dans *Romania*, t. 14 [1885], p. 583-585).

30. V. F. Koenig éd., *Gautier de Coinci 'Les Miracles de Nostre Dame'*, 4 vol., Genève, 1955-1970. Le ms. fr. 818 reprend les miracles suivants du premier livre de Gautier : I Mir. 19, 21-23, 26, 31-32, 34, 37-39, 41 et 43 (selon la numérotation de V. F. Koenig).

31. Ils correspondent aux contes n^{os} 4 et 26 de la première *Vie des Pères* (voir A. Mussafia, « Sulle *Vies...* », *art. cit.*).

32. Voir ci-dessus, n. 30.

33. P. Meyer, « Notice sur le recueil... », *art. cit.*, p. 58. Ce prologue est détaché des textes suivants par la table des rubriques (f. 3b-4d).

34. W. R. Ashford éd., *The Conception Nostre Dame of Wace*, Chicago, 1933. Des cinq parties qui composent ce poème du trouvère normand sur la vie de la Vierge,

et une brève composition (du même auteur, semble-t-il) introduite par la rubrique *Coment la nativité Nostre Dame fu trovee*³⁵ (f. 12b-13c); l'*Assumption Nostre Dame* d'Herman de Valenciennes³⁶ (f. 13c-17a) puis une complainte en prose intitulée *Li lamentacions Nostre Dame sainte Marie por son fil*³⁷ (f. 17a-20c). Viennent enfin les deux pièces retenues comme objet de la présente publication, derniers de ces écrits relatifs à Marie insérés avant les miracles proprement dits : il s'agit d'une traduction en langue vulgaire des révélations de Notre-Dame à Élisabeth de Schönau concernant l'assomption mariale (*Vis.818*³⁸, f. 20c-22d), qui furent consignées en latin dans le *Liber visionum* de cette religieuse allemande du XII^e siècle.

Cette description succincte des différentes parties que nos prédécesseurs ont pris soin de distinguer à l'intérieur du *mariale* nous permet de mettre en évidence le statut particulier de *Vis.818* au sein du recueil. En effet, tandis que les autres pièces liminaires sont des copies plutôt fidèles de textes ayant été rédigés en langue d'oïl, les deux récits relatifs à Élisabeth de Schönau constituent, de même que les *Miracles*, des traductions françaises produites à partir d'un texte latin par un locuteur francoprovençal. P. Meyer considère d'ailleurs ces traductions en vers comme les deux premières pièces de la collection de miracles³⁹. Toutefois, bien que les visions

notre témoin – auquel on attribue le sigle *R* – ne comprend que les deux premières : l'*Etablissement de la Feste de la Conception Nostre Dame* et la *Conception* (voir p. vii-viii de cette édition).

35. Cette pièce du ms. fr. 818 a été éditée par R. Reinsch, *Die Pseudo-Evangelien von Jesu und Maria's Kindheit in der romanischen und germanischen Literatur*, Halle, 1879, p. 21-25.

36. Dans les manuscrits, ce texte se trouve tantôt à la suite de la *Bible* d'Herman (appelée aussi *Li romanz de Dieu et de sa mere*), tantôt en tant que poème autonome. L'ensemble est à lire dans l'édition suivante : I. Spiele éd., *Li romanz de Dieu et de sa mere d'Herman de Valenciennes*, Leyde, 1975 (texte de l'*Assumption* : p. 343-358). Le ms. fr. 818 porte le sigle *NI* (voir p. 145).

37. Sur la source latine et quelques traductions françaises de ce petit traité ayant pour sujet les lamentations de Marie au pied de la croix, voir P. Meyer, « Notice du manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds fr. 25415, contenant divers ouvrages en provençal », dans *Bulletin de la Société des anciens textes français*, t. 1 (1875), p. 50-82, en particulier p. 61-64. P. Meyer donne le début de la version du ms. fr. 818, avec les variantes du ms. fr. 423, dont le récit correspondant « a été évidemment copié sur le même original » (p. 63).

38. Nous utilisons ce sigle pour désigner le texte édité ci-dessous des *Visions* d'Élisabeth de Schönau traduites par l'anonyme du ms. fr. 818. L'opuscule se subdivise en deux chapitres, numérotés en chiffres romains.

39. Voir P. Meyer, « Notice sur le recueil... », *art. cit.*, p. 58, ainsi que le *Catalogue des manuscrits français*. Tome premier : *Ancien fonds*, Paris, 1868, p. 86-88, à la p. 87 (description du contenu du ms. et liste des incipit par P. Meyer). A. Mussafia

d'Élisabeth reprises dans le ms. fr. 818 présentent le même intérêt linguistique que les *Miracles*, elles ne s'inscrivent pas pour autant dans le corpus de ceux-ci, du moins si l'on en croit les rares renseignements que le compilateur veut bien nous donner au sujet de l'agencement de sa matière. En effet, au terme du deuxième récit des révélations de Notre-Dame à Élisabeth, il s'adresse au lecteur afin de lui exposer (en quelques vers) son projet littéraire, qui consiste à donner à lire une série de récits miraculeux glorifiant la Sainte Vierge. En même temps qu'il marque le commencement du morceau principal de son ouvrage – la véritable *matere* qu'il se propose de développer –, il clôt la partie introductive du recueil, reléguant tout ce qui précède au rang de pièces liminaires :

Des or reconter vos voudrons	<i>Vis. 818 II</i>
Les miracles que nos avons	36
Dedenz nostron cors proposé	
De la sainte virginité.	
En honor de li començons	
La matere qu'enpris avons.	40
La Virgè a son douz fil prist	
Què a bien faire nos aït.	
Amen. ⁴⁰	

Ajoutons que les visions extatiques d'Élisabeth de Schönau au sujet de l'assomption de la Vierge ne relèvent pas à proprement parler du genre des miracles⁴¹ ; elles trouvent plus naturellement leur place auprès d'opuscules traitant d'événements de la vie terrestre et céleste de Marie. Ainsi, avec ce texte quelque peu à part, l'anonyme du *mariale* francoprovençal nous offre, en marge des *Miracles*, une traduction supplémentaire de son cru. Mais avant de présenter ce document, que nous croyons encore inédit, il convient de rappeler brièvement qui était la bénéficiaire des visions relatées, et quelle place notre rédaction occupe au sein de la tradition de ses œuvres.

(« Studien... », *art. cit.*, p. 1), en revanche, fait débiter la collection au f. 22 d, soit juste après les deux récits qui nous intéressent.

40. Ces quelques vers dans lesquels nous voyons une intervention du compilateur anonyme du ms. fr. 818 n'ont évidemment pas de correspondants dans le texte latin d'Élisabeth de Schönau.

41. « Les miracles marials [dans la littérature du Moyen Âge en langue vulgaire] suivent en général un même schéma. Ils racontent un fait extraordinaire dû à l'intervention de la Vierge, et expriment le plus souvent la moralité qu'on peut tirer du cas présenté ; une invocation, appelant sur l'auteur et les croyants la protection de Notre-Dame, précède ou termine l'œuvre » (P. V. Bétérous, *op. cit.*, p. 50).

Vie et œuvre d'Élisabeth de Schönau (1129-1164)

Beaucoup moins connue de nos jours que sa contemporaine Hildegarde de Bingen (1098-1179)⁴², mais bien plus populaire qu'elle de son vivant, Élisabeth de Schönau était une religieuse bénédictine et une mystique allemande⁴³ dont les récits de visions furent abondamment diffusés à l'époque médiévale. Élisabeth⁴⁴ naquit en 1129 au sein d'une famille noble, établie dans la région de Cologne et de Bonn. À l'âge de 12 ans, en 1141, elle fut placée comme oblate au couvent bénédictin de Schönau (près de Strüth, dans l'actuel land de Rhénanie-Palatinat), qui abritait une double communauté de moines et de moniales placés sous l'autorité d'un même abbé⁴⁵. Elle y prononça ses vœux six ans plus tard. Dès l'âge de 23 ans, Élisabeth connut régulièrement des extases et des visions, qu'elle interprétait comme des messages divins. Son activité visionnaire – qui dura jusqu'à sa mort – s'intensifia à partir de 1155, année où son frère Ekbert (av. 1132-1184), auparavant chanoine à Bonn, accepta de la rejoindre à Schönau pour y embrasser la vie monastique⁴⁶. Ce frère joua un rôle très important dans la vie d'Élisabeth : il fut pour elle non seulement un secrétaire zélé, consignait par écrit toutes les visions de sa sœur au fur et à mesure qu'elles survenaient⁴⁷, mais encore un conseiller spirituel fort influent, incitant (parfois

42. Sur cette autre célèbre mystique du XII^e siècle, bénédictine comme Élisabeth, voir la bibliographie proposée par L. Moulinier dans D. Régnier-Bohler dir., *Voix de femmes au Moyen Âge. Savoir, mystique, poésie, amour, sorcellerie, XII^e-XV^e siècle*, Paris, 2006, p. 89-90 (éditions et principales études). Hildegarde était le grand modèle d'Élisabeth. Les deux religieuses vivaient non loin l'une de l'autre (Hildegarde était abbesse du couvent de Rupertsberg qu'elle avait fondé près de Bingen) et entretenaient une correspondance.

43. La « première mystique chrétienne » selon P. Dinzeltbacher (*Mittelalterliche Frauenmystik*, Paderborn-Munich-Vienne-Zurich, 1993, p. 9).

44. Pour les quelques éléments biographiques qui suivent, nous nous inspirons de K. Köster, « Élisabeth et Egbert de Schoenau, bénédictins », dans *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, Paris, 1960, t. 4/1, col. 584-588, et de J.-C. Didier, « Élisabeth de Schoenau », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, 1963, t. 15, col. 221-224. Sur la vie d'Élisabeth, on consultera également, entre autres, P. Dinzeltbacher trad., *Elisabeth von Schönau. Werke*, Paderborn-Munich-Vienne-Zurich, 2006, p. ix-xi, et A. L. Clark, *Elisabeth of Schönau: A Twelfth-Century Visionary*, Philadelphia, 1992, p. 11-27.

45. Sur l'histoire de ce monastère, on lira J. Kemper, « Das benediktinische Doppelkloster Schönau und die Visionen Elisabeths von Schönau », dans *Archiv für mittelrheinische Kirchengeschichte*, t. 54 (2002), p. 55-102.

46. Fasciné, semble-t-il, par la dimension mystique de la vie de sa sœur, Ekbert renonça, lorsqu'il prit l'habit (contre l'avis de sa famille), à une carrière dans le clergé séculier qui s'annonçait brillante. Bien des années plus tard, vers 1166, le religieux accéda à la fonction d'abbé du double monastère de Schönau.

47. Les visions antérieures à l'arrivée d'Ekbert à Schönau consignées par

avec beaucoup d'insistance) la fragile mystique⁴⁸ à interroger de manière très ciblée les personnages célestes qui lui apparaissaient lors de ses extases. Élisabeth était en effet chargée – tout d'abord par son frère, puis par un cercle de plus en plus grand d'intéressés – d'utiliser ses dons de visionnaire pour obtenir de l'au-delà (principalement de la Vierge et de l'ange qui la visitait souvent) des réponses à des questions d'ordre religieux. En 1157, la moniale fut nommée *magistra* (supérieure) de la branche féminine du couvent de Schönau. Elle mourut en 1164, âgée de seulement 35 ans – ses textes font de fréquentes allusions à sa santé défaillante et à la souffrance physique qui accompagnait généralement ses expériences mystiques. Bien que vénérée comme une sainte déjà de son temps, Élisabeth ne fut jamais canonisée formellement. Son nom fut inscrit au martyrologe romain en 1584, mais la religieuse de Schönau y est louée pour la perfection de sa vie monastique, non en raison de ses visions qui ne reçurent aucune reconnaissance officielle de l'Église.

Les visions d'Élisabeth de Schönau ont donné lieu à une abondante matière écrite que le *conscriptor*⁴⁹ Ekbert a ordonnée, au fil du temps, en différentes collections diffusées successivement. K. Köster distingue ainsi, au sein de la foisonnante tradition manuscrite des écrits de la mystique allemande, six rédactions (A, B, C, Ad, D et E) reflétant les différents états du corpus au cours de sa constitution et de son évolution (entre 1159 et 1184 environ)⁵⁰. Dans son extension maximale, c'est-à-dire telle qu'elle nous est parvenue dans la dernière rédaction élaborée par Ekbert⁵¹, l'œuvre

Élisabeth elle-même firent l'objet d'un remaniement stylistique du nouveau rédacteur. La visionnaire savait mal le latin.

48. Elle passe pour une personne « inquiète, excitable et sensible à l'excès » (K. Köster, « Élisabeth et Egbert... », *art. cit.*, col. 586).

49. Ainsi se désigne-t-il lui-même; voir F. W. E. Roth éd., *Die Visionen der hl. Elisabeth und die Schriften der Aebte Ekbert und Emecho von Schönau: [...] ein Beitrag zur Mystik und Kirchengeschichte*, Brünn, 1884, p. 138. Cette édition, citée ci-après 'éd. Roth', comprend les œuvres complètes d'Élisabeth.

50. Voir K. Köster, « Das visionäre Werk Elisabeths von Schönau. Studien zu Entstehung, Überlieferung und Wirkung in der mittelalterlichen Welt », dans *Archiv für mittelrheinische Kirchengeschichte*, t. 4 (1952), p. 79-119. Dans cette étude très approfondie de la tradition manuscrite des œuvres d'Élisabeth de Schönau, un *stemma* des différentes rédactions (avec datations) est présenté à la p. 94. Une révision de celui-ci a été proposée par A. L. Clark (*Elisabeth of Schönau: A Twelfth-Century...*, *op. cit.*, p. 137-145). Pour un répertoire des nombreux témoins nous ayant transmis des écrits de la bénédictine, voir K. Köster, « Elisabeth von Schönau. Werk und Wirkung im Spiegel der mittelalterlichen handschriftlichen Überlieferung », dans *Archiv für mittelrheinische Kirchengeschichte*, t. 3 (1951), p. 243-315.

51. La rédaction E, « édition de dernière main », a sans doute été mise au point peu avant la mort d'Ekbert, survenue en 1184. Cette rédaction semble avoir connu une très faible diffusion, car elle n'est conservée que dans trois manuscrits, dont deux

d'Élisabeth de Schönau comprend les ouvrages que nous énumérons et présentons brièvement ci-après⁵². Le *Liber visionum*⁵³ (divisé en trois livres), tout d'abord, retrace à la manière d'un journal⁵⁴ l'activité mystique de la bénédictine entre 1152 et 1156. Les visions décrites sont étroitement liées au calendrier liturgique : Élisabeth est souvent gratifiée d'apparitions de saints le jour de leur fête, et voit les événements de la vie du Christ les jours où ils sont célébrés. Le *Liber viarum Dei*⁵⁵, ensuite, est un traité moral décrivant sur un mode allégorique les différents chemins spirituels permettant aux fidèles d'accéder au salut éternel, en fonction de leur catégorie sociale. Cet ouvrage composé en 1156-1157 est probablement inspiré du fameux *Liber Scivias* (forme abrégée de l'exhortation *Scito vias Domini* : « connais les voies du Seigneur ») de Hildegarde de Bingen, achevé en 1151. Puis vient un opuscule auquel Élisabeth doit une grande part de sa popularité : le *Liber revelationum de sacro exercitu virginum Coloniensium*⁵⁶ (titre abrégé ci-après *Rev. Urs.*), datant également de 1156-1157. Il s'agit d'une amplification visionnaire – parfois très fantaisiste – de la légende de sainte Ursule et des onze mille vierges, qui auraient été massacrées à Cologne par les Huns au cours d'un voyage destiné à retarder l'union d'Ursule (fille d'un roi anglais) avec un païen⁵⁷. Les visions rapportées dans ce petit cycle furent clairement produites « sur commande » par la mystique de

provenant de Schönau même (voir K. Köster, « Das visionäre Werk... », *art. cit.*, p. 92-94).

52. Nous nous appuyons notamment sur les notices bibliographiques proposées par P. Dinzeltacher (*Elisabeth von Schönau. Werke, trad. cit.*, p. xi-xv) et par A. L. Clark (*Elisabeth of Schönau: A Twelfth-Century...*, *op. cit.*, p. 28-45). Les écrits d'Élisabeth, à lire dans l'édition de Roth (voir ci-dessus, n. 49), ont été traduits en anglais (A. L. Clark trad., *Elisabeth of Schönau: the complete works*, New York, 2000), en allemand (P. Dinzeltacher, *Elisabeth von Schönau. Werke, trad. cit.*), et, tout récemment, en français (J.-P. Troadec trad., *Élisabeth de Schönau 'Visions'*, avec une introduction de L. Moulinier-Brogi, Paris, 2009). Ces trois traductions modernes se basent sur l'édition de Roth. Notons que quelques visions avaient déjà été traduites en français vers le milieu du XIX^e siècle : *Révélation choisies de sainte Élisabeth de Schönau (1129-1165)*, traduites pour la première fois en français par le traducteur des œuvres de Catherine Emmerich, Tournai, 1864.

53. Éd. Roth, p. 1-87.

54. K. Köster (« Das visionäre Werk... », *art. cit.*, p. 82) parle de « visionäre Tagebücher ».

55. Éd. Roth, p. 88-122. Le texte publié *infra* fait plusieurs références au *Liber viarum Dei* (*Vis.818* I, v. 33, 56, 158, 172), dont la matière aurait été révélée à Élisabeth par l'ange qui lui est familier.

56. Éd. Roth, p. 123-138.

57. Sur la légende de sainte Ursule et son développement par Élisabeth, on lira L. Moulinier, « Élisabeth, Ursule et les onze mille vierges. Un cas d'invention de reliques à Cologne au XI^e siècle », dans *Médiévales*, t. 23 (1992), p. 173-186.

Schönau : un ancien cimetière romain ayant été mis au jour à l'extérieur des murs de la ville de Cologne, on souhaita y voir le lieu de sépulture des martyres. Élisabeth, dont la réputation de visionnaire était bien établie dans la région, fut alors sollicitée à des fins d'authentification ; elle s'exécuta⁵⁸, contribuant ainsi « à façonner et à répandre la légende en même temps que le culte des onze mille vierges »⁵⁹. Le recueil final des œuvres d'Élisabeth de Schönau comprend également une collection de vingt-deux lettres rédigées dès 1154 (*Epistolae*⁶⁰), dont les destinataires appartiennent pour la plupart au milieu monastique (deux des missives conservées sont adressées à Hildegarde de Bingen). Quant à la série de visions sur l'assomption de Marie (*Visiones de resurrectione beatae Mariae Virginis*, titre abrégé ci-après *RMar.*)⁶¹, qui constituait initialement un opuscule indépendant, elle a trouvé place, dans la rédaction E, à la fin du *Liber visionum secundus*⁶². L'élaboration de ce petit ouvrage, sur lequel nous reviendrons, s'inscrit entre 1156 et 1159. Enfin, Ekbert a ajouté, à la suite du corpus de textes attribués à la visionnaire, une complainte composée par lui à la mort de sa sœur (1164), le *De obitu dominae Elisabeth*⁶³, où sont narrés les derniers jours de son existence.

Du vivant encore d'Élisabeth, puis tout au long du Moyen Âge, ses écrits jouèrent d'une diffusion et d'une popularité considérables. En témoignent les quelque 148 manuscrits médiévaux dénombrés par K. Köster renfermant des textes de la religieuse de Schönau, dont 49 recueils et 99 *codices* ayant accueilli des pièces isolées⁶⁴. Ses œuvres ont circulé notamment en Angleterre, en France et en Suisse⁶⁵ ; l'espace franco-néerlandais semble avoir été particulièrement réceptif aux expériences mystiques d'Élisabeth, car on n'y conserve pas moins de 35 manuscrits (dont 14 collections). Les deux textes les plus répandus sont *Rev. Urs.*, copié dans quelque quatre-vingts manuscrits médiévaux, et *RMar.*, que l'on trouve dans une soixantaine de témoins⁶⁶. Ce sont également ces opuscules qui ont fait l'objet de

58. « Innocemment, elle attest[a] l'authenticité de tombes et d'ossements [...] que des faussaires sans scrupule ornaient de *tituli* portant des noms de compagnes de sainte Ursule » (K. Köster, « Élisabeth et Egbert... », *art. cit.*, col. 586).

59. J.-C. Didier, *art. cit.*, col. 223.

60. Éd. Roth, p. 139-153.

61. Éd. Roth, p. 53-55.

62. Voir K. Köster, « Das visionäre Werk... », *art. cit.*, p. 92.

63. Éd. Roth, p. 263-278.

64. Voir K. Köster, « Das visionäre Werk... », *art. cit.*, p. 101.

65. Un manuscrit vraisemblablement copié en Suisse primitive en 1516, contenant des écrits d'Élisabeth traduits en allemand, a été découvert en 1926 à Wolhusen (canton de Lucerne) par Emil Spiess. Sur ce recueil, voir E. Spiess, *Ein Zeuge mittelalterlicher Mystik in der Schweiz*, Rorschach, 1935.

66. Voir K. Köster, « Das visionäre Werk... », *art. cit.*, p. 104.

traductions en diverses langues vulgaires⁶⁷, autre indice du rayonnement de l'œuvre visionnaire d'Élisabeth à l'époque médiévale. Deux traductions de *RMar.* ont ainsi vu le jour dans le domaine gallo-roman : une version anglo-normande contenue dans le ms. Cambridge, Pembroke College 112, éditée voici près d'un siècle par J. P. Strachey⁶⁸, et celle, méconnue, du *mariale* francoprovençal⁶⁹. Bien qu'elles semblent s'appuyer sur des modèles apparentés, ces rédactions versifiées sont indépendantes l'une de l'autre⁷⁰.

Les visions mariales d'Élisabeth

Les visions d'Élisabeth de Schönau que l'anonyme du ms. fr. 818 a choisi de traduire portent sur une question théologique « qui fut longtemps controversée, et au sujet de laquelle un dogme ne fut définitivement adopté qu'en 1950 »⁷¹ : l'assomption corporelle de la Vierge. Comme d'autres révélations exposées dans le *Liber visionum*, le texte de *RMar.*⁷² résulte de ce que l'on pourrait appeler une « investigation visionnaire », suggérée – sinon dirigée – par Ekbert. C'est sans doute à lui, en effet, que la moniale fait référence lorsqu'elle parle d'un *frater ille, qui ad hanc inquisitionem me hortabatur*⁷³. Le cycle de révélations qui nous occupe se compose de six brèves visions échelonnées sur une période de près de trois ans⁷⁴. Toutes se pro-

67. *Ibid.*, p. 102. On trouvera la liste des manuscrits contenant ces traductions dans K. Köster, « Elisabeth von Schönau. Werk und Wirkung... », *art. cit.*, p. 301-304 (*Rev. Urs.*) et p. 288-290 (*RMar.*). Notons encore qu'une traduction en moyen français du *Liber viarum Dei* est conservée dans le ms. Paris, BNF, fr. 1792. Elle fut exécutée vers 1372 à la demande du roi Charles V par Jacques Bauchant de Saint-Quentin (mort vers 1396). Voir K. Köster, « Das visionäre Werk... », *art. cit.*, p. 105, et P. Dinzelbacher, *Elisabeth von Schönau. Werke, trad. cit.*, p. xx.

68. J. P. Strachey, « Poem on the Assumption », dans *Cambridge Anglo-Norman Texts*, O. H. Prior dir., Cambridge, 1924, p. 13-26.

69. Notre manuscrit fait l'objet d'une brève description dans le répertoire de K. Köster (« Elisabeth von Schönau. Werk und Wirkung... », *art. cit.*, p. 289-290). J. P. Strachey (*art. cit.*, p. 15) mentionne également la traduction française de *RMar.* contenue dans le ms. fr. 818, et donne la transcription de trois vers du prologue (*Vis. 818 I*, v. 49-51). Plus récemment, P. Dinzelbacher (*Mittelalterliche Frauenmystik*, *op. cit.*, p. 79, n. 10) a aussi rappelé l'existence de cette rédaction.

70. Voir K. Köster, « Elisabeth von Schönau. Werk und Wirkung... », *art. cit.*, p. 290.

71. J.-P. Troadec, *trad. cit.*, avec une introd. de L. Moulinier-Broggi, p. 11.

72. Sur ce cycle de visions, voir notamment A. L. Clark, *Elisabeth of Schönau : A Twelfth-Century...*, *op. cit.*, p. 40-41.

73. *Liber visionum II*, 31, éd. Roth, p. 53 (l. 28-29). Voir à ce sujet P. Dinzelbacher, *Mittelalterliche Visionsliteratur. Eine Anthologie*, Darmstadt, 1989, p. 102, n. 7.

74. Du 22 août 1156 au 25 mars 1159, selon K. Köster (« Das visionäre Werk... »),

duisent lors de fêtes mariales ; la première vision, nous dit Élisabeth, survient le jour de l'octave de l'Assomption de l'année où a débuté la rédaction du *Liber viarum Dei*⁷⁵, soit à la date du 22 août 1156. Deux interlocuteurs célestes interviennent au cours de cette série : la mère du Sauveur elle-même et l'« ange du Seigneur » (*angelus Domini*⁷⁶) qu'Élisabeth considère comme son ami (*qui familiaris mihi est*⁷⁷). La bénédictine interroge donc ces personnages sur certains détails de la vie de la Vierge, en particulier sur la nature – corporelle ou seulement spirituelle – de son ascension au ciel après sa mort. Si cette question demeure sans réponse durant la première année, la visionnaire finira, à force de patience et de prières, par obtenir tous les renseignements désirés. Ainsi voit-elle, dans une révélation particulièrement grandiose (qui correspond au deuxième épisode extatique du cycle), Marie qui s'élève hors de son tombeau pour gagner le royaume des cieux, où elle est accueillie par le Seigneur escorté d'une multitude d'anges. Remplissant la fonction d'exégète des visions dont elle a la grâce, l'ange d'Élisabeth lui confirme ensuite qu'elle vient d'assister à l'assomption de la Vierge « aussi bien en chair qu'en esprit » (*tam carne, quam spiritu*⁷⁸). Par la suite, Élisabeth reçoit encore « nombre d'informations et révélations inédites »⁷⁹ : elle apprend notamment que Marie était âgée d'un peu plus de quinze ans (*quindecim [...] annos tunc habui*⁸⁰) au moment de l'Annonciation, et que quarante jours (*quadragesimo die*⁸¹) se sont écoulés entre le moment de son trépas (le 15 août, jour où l'Église célèbre l'Assomption) et celui où elle est montée au ciel. K. Köster observe d'ailleurs que lorsque *RMar.* est copié indépendamment des autres œuvres d'Élisabeth dans les manuscrits médiévaux (vingt-deux « Einzelüberlieferungen » sont recensées), l'opuscule est soit intégré à des recueils de miracles de Notre-Dame (c'est le cas de *Vis.818*), soit inséré à la date du 23 septembre dans les grandes collections de vies de saints⁸².

art. cit., p. 81). L'auteur établit une chronologie détaillée de la période de constitution de *RMar.*

75. *In anno, quo michi per angelum domini annuntiabatur liber viarum dei, in die, quo octavam assumptionis domine nostre ecclesia celebrat...* (*Liber visionum* II, 31, éd. Roth, p. 53, l. 15-17).

76. *Liber visionum* II, 31, éd. Roth, p. 54 (l. 3). Cet ange assume généralement le rôle d'interprète et de guide, mais il peut aussi châtier la moniale pour ses fautes. Voir P. Dinzelsbacher, *Mittelalterliche Frauenmystik, op. cit.*, p. 90.

77. *Liber visionum* II, 31, éd. Roth, p. 53 (l. 26).

78. *Liber visionum* II, 31, éd. Roth, p. 54 (l. 6-7).

79. J.-P. Troadec, *trad. cit.*, avec une introd. de L. Moulinier-Brogli, p. 14.

80. *Liber visionum* II, 32, éd. Roth, p. 55 (l. 8-9).

81. *Liber visionum* II, 31, éd. Roth, p. 54 (l. 13).

82. Voir K. Köster, « Das visionäre Werk... », *art. cit.*, p. 104.

Il est à noter qu'Élisabeth manifeste, dans ce texte, une certaine réticence à l'idée de divulguer le contenu de ses visions : en avançant une nouvelle date pour la fête de l'Assomption (le 23 septembre au lieu du 15 août), elle a bien conscience de s'écarter de la tradition, et craint de ce fait d'être taxée d'*inventrix novitatum*⁸³ («trouveuse de nouveautés»). Cette inquiétude, Élisabeth l'exprime à plusieurs reprises dans ses écrits ; dès les premières lignes du *Liber visionum*, elle déclare s'attendre à ce que ses révélations soient accueillies comme des *muliebria figmenta*⁸⁴ (des «inventions de femme»). Dès lors, il n'est pas rare que la mystique demande directement aux personnages célestes qui se manifestent à elle si les visions dont ils la gratifient sont destinées à être révélées. Ici, la «dame des cieux» (*domina celorum*⁸⁵) répond par l'affirmative, suggérant toutefois de limiter le cercle des bénéficiaires de cette révélation à ses plus dévots serviteurs (*familiaribus meis*⁸⁶). Si les visions d'Élisabeth de Schönau se rapportant à l'assomption de Notre-Dame n'ont pas été approuvées par l'Église⁸⁷, elles ont attiré l'attention des théologiens et des hagiographes médiévaux, notamment Vincent de Beauvais, Césaire de Heisterbach ou encore Jacques de Voragine⁸⁸. Ce dernier se base explicitement sur *RMar.* pour son récit *De assumptione beate virginis Marie* dans la *Légende dorée*⁸⁹ (XIII^e siècle), nous livrant ainsi un important témoignage de l'impact des écrits de la religieuse de Schönau sur la littérature hagiographique du Moyen Âge.

83. *Liber visionum* II, 31, éd. Roth, p. 54 (l. 20).

84. *Liber visionum* I, 1, éd. Roth, p. 2 (l. 35). Élisabeth a été profondément affectée par les railleries dont a fait l'objet l'une de ses visions survenue avant août 1154 (il s'agissait d'une prophétie apocalyptique), révélée contre sa volonté par l'abbé Hildelin de Schönau. Sur cet «incident», voir A. L. Clark, *Elisabeth of Schönau: A Twelfth-Century...*, op. cit., p. 14-15.

85. *Liber visionum* II, 31, éd. Roth, p. 53 (l. 18).

86. *Liber visionum* II, 31, éd. Roth, p. 54 (l. 30-31).

87. C'est ce que nous apprend Jean Belet, théologien parisien contemporain d'Élisabeth, lorsqu'il déclare dans sa *Summa de ecclesiasticis officiis* (H. Douteil éd., *Johannis Belet 'Summa de ecclesiasticis officiis'*, Turnhout, 1976, p. 282 [*Corpus Christianorum. Continuatio Mediaevalis*, 41A]) : *Quedam tamen mulier religiosissima, que vocatur Elisabeth [...], quendam tractatum composuit, sed non est autentizatus a Romana ecclesia* (voir A. L. Clark, *Elisabeth of Schönau: the complete works, trad. cit.*, p. 34). Cette position de l'Église sur les visions d'Élisabeth sera confirmée au XIV^e siècle par un historien anglais, le dominicain Nicolas Trevet, qui formule dans ses *Chroniques* écrites en anglo-normand la remarque suivante : *Mes la court de Rome ne le voleit autorizer ne confermer* (texte cité par R. J. Dean, «Elizabeth, Abbess of Schönau, and Roger of Ford», dans *Modern Philology*, t. 41 [1944], p. 209-220, à la p. 218).

88. Sur la postérité de l'œuvre d'Élisabeth de Schönau, voir K. Köster, «Das visionäre Werk...», art. cit., p. 106-112.

89. Voir G. P. Maggioni éd., *Iacopo da Varazze 'Legenda aurea'*, Florence, 1998², t. 2, p. 787.

RMar. occupe dans le *Liber visionum secundus* deux chapitres de longueur très inégale (chap. 31 et 32) : à titre d'indication, le premier s'étend sur soixante-seize lignes dans l'édition de Roth, contre seulement neuf pour le second. Cela explique que le texte ait parfois été diffusé sans la deuxième partie, probablement considérée comme annexe par certains copistes ou compilateurs. De ce fait, K. Köster distingue, au sein de la tradition manuscrite de cet opuscule, les versions qu'il appelle respectivement *RMar.* I (explicit : *corpus meum terre commendaverunt*) et *RMar.* II (explicit : *usque ad dominice annuntiationis sollempnitatem*)⁹⁰. Le ms. fr. 818 présente le texte dans son extension maximale, précédé de surcroît d'un prologue (*Vis.818* I, v. 1-52) comme on en trouve dans d'autres témoins – latins et vulgaires – qui ne conservent d'Élisabeth que ce seul opuscule⁹¹. Toutefois, si les prologues de *RMar.* s'inspirent généralement des premières lignes du *Liber visionum primus*, cela ne semble pas être le cas dans notre version. Le modèle direct de la traduction francoprovençale n'ayant pas été identifié de manière précise⁹², nous avons utilisé, par commodité, le texte de l'édition de Roth en guise de référence⁹³.

Datation et localisation de Vis.818

Le texte que nous nous proposons d'éditer est daté par K. Köster du milieu du XIII^e siècle⁹⁴, ce qui correspond à la période envisagée par P. Paris puis P. Meyer pour la composition des *Miracles* et *Légendes* francoprovençaux⁹⁵. Nos deux pièces ne semblent pas permettre une datation plus précise.

90. Voir K. Köster, « Elisabeth von Schönau. Werk und Wirkung... », *art. cit.*, p. 248. Notons qu'il existe une version abrégée du texte latin de *RMar.*, produite avant la fin du XII^e siècle (selon A. L. Clark, *Elisabeth of Schönau: A Twelfth-Century...*, *op. cit.*, p. 41) par un auteur anonyme : le *De secunda festivitate assumptionis beate Marie virginis* (éd. Roth p. 153-154). Le récit d'Élisabeth à la première personne y est transposé à la troisième personne.

91. Voir K. Köster, « Elisabeth von Schönau. Werk und Wirkung... », *art. cit.*, p. 287-290.

92. Selon K. Köster (*ibid.*), la rédaction du ms. fr. 818 (à laquelle il attribue le n° 71 dans son répertoire) repose sur un modèle semblable aux trois témoins latins suivants : mss Oxford, Bodleian Library, Laud Misc. 359 ; Londres, Library at Lambeth Palace 51 ; Oxford, Lincoln College 28 (respectivement n°s 63, 64 et 65).

93. L'éditeur s'est basé sur un recueil exhaustif des œuvres d'Élisabeth de Schönau, le ms. Wiesbaden, Nassauische Landesbibliothek 3 (n° 37 dans le répertoire de Köster). La pièce qui nous intéresse n'est pas accompagnée d'un prologue dans cette rédaction. Voir *ibid.*, p. 274-275.

94. Voir *ibid.*, p. 289.

95. Voir P. Paris, *Les manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, Paris, 1845, t. 6, p. 320, et P. Meyer, « Notice sur un manuscrit d'Orléans contenant d'anciens miracles

En ce qui concerne la localisation, en revanche, le texte fournit des éléments plus solides. Il est hors de doute, compte tenu de leurs affinités linguistiques et stylistiques, que les *Visions* d'Élisabeth de Schönau et les *Miracles* renfermés dans le ms. fr. 818 sont dus au même traducteur. La provenance lyonnaise de celui-ci étant bien connue et généralement admise, la plupart des éléments d'analyse scriptologique qui suivent ne font que corroborer les observations effectuées il y a plus d'un siècle par P. Meyer⁹⁶ et par H. Andersson⁹⁷, puis rappelées notamment par H. Stimm⁹⁸. Nous ne croyons cependant pas inutile d'apporter une petite contribution à l'étude de la langue de ce corpus en nous basant sur la traduction des *Visions*, d'autant plus que ces vers, qui ne représentent certes pas un très grand enrichissement pour la littérature, recèlent des formes lexicales si rares et précieuses qu'elles justifient à elles seules l'édition du texte : un représentant français de *MONACHA* (lv. **MONĪCA*) et un représentant francoprovençal de lv. **TROPATRĪCE*.

Si le traducteur anonyme de *Vis. 818* (et du *mariale*) a choisi de composer en français, comme nous l'avons déjà évoqué, cette langue littéraire était manifestement pour lui une langue d'emprunt. Les rimes et les assonances dialectales qui émaillent nos textes montrent en effet que la langue maternelle du versificateur devait être le francoprovençal, et plus particulièrement un parler du sud du domaine. Dès lors, il n'est guère surprenant d'observer également sous sa plume l'un ou l'autre trait bourguignon, car la variété d'oïl la plus familière à ce locuteur francoprovençal – sa langue cible – était sûrement le français du Sud-Est. Notons que cette deuxième composante dialectale, beaucoup plus discrète, a suscité peu de commentaires de la part des romanistes qui se sont intéressés à la langue du ms. fr. 818⁹⁹.

Pour résumer, nous pouvons sans doute affirmer que le pieux versificateur des *Visions* d'Élisabeth de Schönau et des *Miracles* contenus dans le ms. fr. 818 a usé d'une *scripta* bourguignonne enrichie de traits francopro-

de la Vierge en vers français», dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques*, t. 34/2 (1895), p. 31-56, à la p. 32. Comme nous l'avons vu, H. Stimm estime pour sa part que la rédaction de ces textes est un peu plus ancienne (voir ci-dessus, n. 2).

96. Voir P. Meyer, « Notice sur le recueil... », *art. cit.*, en particulier p. 61-64.

97. Voir H. Andersson, *op. cit.*, en particulier p. 52-55.

98. Voir H. Stimm, *Studien zur Entwicklungsgeschichte...*, *op. cit.*, p. 7-10.

99. É. Philippon (*art. cit.*, p. 281, n. 4) a observé des traits du Sud-Est dans les *Légendes en prose*, mais il les impute au copiste : « [...] pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, je crois que le ms. bibl. nat. franç. 818 a été exécuté en Bourgogne et pour un bourguignon ». Or, comme le souligne H. Stimm (*Studien zur Entwicklungsgeschichte...*, *op. cit.*, p. 9), ces particularités dialectales remontent sans doute à l'auteur.

vençaux. Ajoutons que les dialectalismes du texte imputables à l'auteur sont appuyés, à l'intérieur des vers, par une série de traits linguistiques indiquant la même provenance. Comme le souligne d'ailleurs P. Meyer (en parlant des *Miracles de la Vierge*), le Lyonnais était sans doute la patrie aussi bien du versificateur que du copiste¹⁰⁰.

Étude linguistique

Étant donné la tradition de ce texte, nous avons regroupé dans une unique liste tous les traits francoprovençaux que nous y avons observés, qu'ils soient ou non assurés pour la langue de l'auteur. Il nous paraît en effet préférable, dans le cas d'un texte traduit et copié dans la même région, de présenter un exposé complet et méthodique des faits linguistiques qui illustrent une même composante dialectale, plutôt que d'établir une hiérarchie peu fiable entre les caractéristiques de la langue de l'auteur et celles de la langue du copiste¹⁰¹. À la suite des nombreux francoprovençalismes qui assurent la localisation du texte, nous présentons brièvement quelques traits que l'anonyme du ms. fr. 818 a empruntés aux zones voisines (Sud-Est du domaine d'oïl et domaine provençal).

Traits phonétiques francoprovençaux¹⁰² :

1. La conservation du A tonique libre constitue l'une des principales caractéristiques de l'ancien francoprovençal (PRATU > afrpr. *pra* contre afr. *pré*, Hafner p. 16-22) ; on en trouve un exemple dans l'adj. indéf. fém. sing. *qualque* < lv. QUĀLE·QUĪD (I 200¹⁰³). Cette même forme est attestée au masculin chez Marguerite d'Oingt, à côté de *quaque* au féminin¹⁰⁴ ; *qual* est le produit francoprovençal régulier de QUĀLE (Philippon p. 237). Le A tonique libre se maintient même devant nasale (Hafner p. 71), comme le montre la forme *soveran* (I 146) pour *soverain* < *SŪPERĀNU.

100. Voir P. Meyer, « Notice sur le recueil... », *art. cit.*, p. 60-61. Malgré son origine francoprovençale, le scribe s'efforce parfois de franciser le texte qu'il copie.

101. Néanmoins, il va de soi que tous les traits présentés dans notre étude linguistique n'ont pas le même statut : au sein de *Vis.818* (mais pas nécessairement dans l'ensemble du *mariale*), les traits francoprovençaux n^{os} 1, 5, 7, 9-14, 17-18, 22-25, 28-29, le trait bourguignon n^o 2 et les emprunts provençaux ne sont garantis ni par la rime, ni par la mesure du vers.

102. Pour les traits francoprovençaux intéressant la phonétique, nous renvoyons au manuel de H. Hafner, *op. cit.* [ouvrage cité Hafner] ; pour les phénomènes morphologiques, nous nous référons à l'étude de É. Philippon, *art. cit.* [cité Philippon].

103. Sauf précision contraire, toutes les références de l'étude linguistique renvoient aux chapitres et aux vers de *Vis.818*.

104. Voir A. Duraffour, P. Gardette et P. Durdilly, *éd. cit.*, § 45 et § 27. Nous citons cet ouvrage en nous référant soit aux pages (étude linguistique de P. Gardette), soit aux paragraphes (édition du texte par P. Durdilly, d'après les travaux de A. Duraffour).

2. Confusion entre *-ié* et *-ïe*. La rime dialectale *Marie* : *pidie* (I 149-150, II 5-6), récurrente tout au long du *mariale* du ms. fr. 818, s'explique par un phénomène phonétique qui ne s'observe que dans une partie de l'espace francoprovençal, incluant précisément la région lyonnaise. Ce trait a également été observé chez Renaut de Bâgé par F. Zufferey¹⁰⁵, à qui nous empruntons les éléments d'explication qui suivent. Pour comprendre l'évolution de lv. PĪETĀTE vers la forme trisyllabique *pidie* (pour afr. *pitié*), il faut tout d'abord se souvenir que le domaine qui nous intéresse a connu la loi de Bartsch (Hafner p. 63-65), et que dans certains parlers francoprovençaux méridionaux (avienn., alyon., adomb., adress.), la diphtongue *-ié* issue de palatale + -ĀTU (ou -ĀTE) s'ouvrait en *-ia* en finale absolue (type MERCĀTU > *marchié* > *marchia*, Hafner p. 24 et p. 65-66). Dès lors, ce produit tendait à se confondre avec celui de palatale + -ĀTA, caractérisé en ancien francoprovençal par la réduction de *-ie·a* à *-i·a* (type *MANSIONĀTA > **maisniea* > *mainia*, Hafner p. 66-67). C'est donc sans doute par analogie avec les formes féminines (notamment de participe passé) que la diphtongue *-ia* provenant de pal. + -ĀTU / -ĀTE a été dissociée en une séquence dissyllabique *-i·a* : afrpr. *pidiē* > *pidia* > *pidi·a*. Dans notre manuscrit, cette séquence finale est francisée en *-i·e*, d'où la forme *pidi·e*. Remarquons encore que dans I 42, le copiste a certainement voulu gommer ce dialectalisme en inscrivant la forme d'oïl *pitie* (prononcée *pitié*), mais la rime avec *Marie* (I 41) prouve que c'est afrpr. *pidie* qui devait figurer dans l'original. Le phénomène s'observe encore à la rime MĪCA > *mie* : *espubliē* < EX·PUBLICĀTU (I 217-218).
3. La forme *maladi* (pour afr. *maladie*) < *MALE·HABIT·ĪA (I 111) présente un traitement typiquement francoprovençal de -A final précédé de palatale. En effet, même en position atone, le A se soumet à la loi de Bartsch sous l'effet du yod antécédent (le suffixe savant d'origine grecque -ĪA étant articulé [i·a] dans la prononciation populaire) et s'infléchit en *e* avant de se fermer davantage en *i* en syllabe ouverte (pal. + -A final > afrpr. *-i*, Hafner p. 126-130). Cette forme, bien représentée dans les anciens textes lyonnais (*Miracles*¹⁰⁶ et *Légendes*¹⁰⁷ du ms. fr. 818, *Œuvres* de Marguerite d'Oingt¹⁰⁸) et dans la *Somme du code* (FEW 6/1, 90a), est assurée par la mesure de l'octosyllabe. Quant à la forme semi-savante *extasi* (I 62, 117), elle résulte vraisemblablement d'une relatinisation du grec ἔκστασις en lat. *EXTASĪA (à côté de lat. EXTASIS > fr. *extase*). Cette hypothèse semble appuyée par des formes telles qu'afr. *extasie* et prov. *estasia*, attestées au même titre que mfr. *extase* ou *estase* (FEW 3, 325b). Nous aurions donc affaire, dans notre texte, à une forme oxytonique. D'autres exemples de ce trait sont à relever dans des paroxytons : *glori* < GLŌRIĀ (I 242) ; *concordiā* > *concordi* : *misericordi* < MISERICORDĪA (II 31-32).

105. Voir F. Zufferey, « Traces de francoprovençal... », *art. cit.*, p. 44-46. L'auteur relève aussi des occurrences de ce trait dans les *Miracles de la Vierge*, chez Priorat de Besançon et dans le roman de *Joufroi de Poitiers*.

106. Voir par ex. miracle n° 52, v. 34 et v. 45 (pièce éditée par H. Kjellman, *La deuxième collection anglo-normande des miracles de la Sainte Vierge et son original latin. Avec les miracles correspondants des mss. fr. 375 et 818 de la Bibliothèque nationale*, Paris-Upsal, 1922, p. 293).

107. Voir Hafner p. 127.

108. Voir A. Duraffour, P. Gardette et P. Durdilly, *éd. cit.*, § 30, 65, 66.

4. L'assonance *doter : ciel* (I 195-196), altérée par le copiste, suppose pour le second terme une forme non diphtonguée de CAELU. Comme le remarquent les éditeurs des œuvres de Marguerite d'Oingt, « la diphtongaison de E ouvert libre apparaît tardivement dans les textes francoprovençaux, vers la fin du XIII^e siècle, pour dominer au XIV^e siècle »¹⁰⁹. Les formes *ciel* et *cel* coexistent en effet dans les textes de la prieure de Poletains¹¹⁰, de même que dans le ms. fr. 818 (*Miracles et Légendes, passim*), ce qui semble refléter un phénomène en cours d'évolution. Hafner (p. 24-26) estime cependant que la graphie simple *e* notant parfois le produit de E ouvert tonique libre dans les textes francoprovençaux (en particulier ceux qui proviennent du sud du domaine) doit représenter en réalité un phonème diphtongal plus ou moins marqué. Cela ne semble pas être le cas dans le présent exemple. Notons encore que *cel* est attesté une fois dans notre texte, à l'intérieur d'un vers (I 146), tandis que *ciel* apparaît à cinq reprises en dehors de la rime (I 64, 70, 72, 134, 266).
5. L'absence de différenciation de *ei* (issu de la diphtongaison de E fermé tonique libre) en *oi* comme dans le pron. pers. accentué de 2^e pers. *tei* < TĒ (I 90) est régulière en ancien francoprovençal (Hafner p. 30-36), mais ce trait n'est nullement spécifique à ce domaine : il s'observe aussi en normand et en anglo-normand, ainsi que dans les dialectes du Sud-Est. Le phénomène concerne également la diphtongue de coalescence *ei* (résultant par ex. de la fusion de *e* fermé et de yod issu de l'évolution de -*i^e*- intervocalique), comme le montre la forme *veis* < VĪCES (I 18). Ce mot apparaît à la rime avec la forme semi-savante *secreis* < SĒCRĒTOS (I 17), qui présente une diphtongaison de E fermé mais une conservation de -CR- intervocalique (cf. Gdf 7, 348b : afr. *secré, segré* ; *segrei, secroi, segroi*, n. m. « secret »).
6. Lorsqu'il se trouve en hiatus primaire avec -A, le produit *ei* (non différencié en *oi*) de la diphtongaison de E fermé tonique libre a tendance à se monophtonguer en *i* (ou en *e*) : -Ē(B)ANT > afrpr. *-iant (-iont)*, parfois aussi *-eiant, -eant, -eont* chez Marguerite d'Oingt (Hafner p. 34-36). C'est ce trait, partagé par le Sud-Est (Hafner p. 35), qui permet à l'assonance *establirent : avient* (pour afr. *avoient*) < HABĒ(B)ANT (I 189-190) de fonctionner. Deux rimes illustrent également ce phénomène : *aparit : avit* < HABĒ(B)AT (I 207-208) et *aparit : solit* (pour afr. *soloit*) < SOLĒ(B)AT (I 255-256). Ces deux imparfaits dialectaux (-Ē(B)AT > *-*eiet* > afrpr. *-it, -eit, -et* ou *-ie*, Hafner p. 35), associés à la rime avec le parf. 3 sg. *aparit* (voir trait n° 21 ci-dessous), sont bien attestés en ancien lyonnais (Philippon p. 243 et p. 245). Remarquons qu'au sein du présent texte, *avit* est concurrencé par son correspondant d'oïl *avoit* (I 14 et *passim*). Une forme quelque peu trompeuse, qui s'explique aussi par une réduction de diphtongue, apparaît dans les vers *Lo Livre de vies de Deu* (I 33) et *li Livres des vies Deu* (I 56). En effet, comme ces octosyllabes traduisent à deux reprises le titre d'une œuvre bien connue d'Élisabeth de Schönau, le *Liber viarum Dei*, nous pouvons affirmer que le mot *vies* n'est pas ici le prolongement de *vĪTAS*, comme on pourrait le croire, mais bien de **vei-es* < *vĪAS* (> afr. *voies*)¹¹¹. Le trait qui nous occupe se manifeste encore dans un parasyntétique de *vĪA* : *ĪNVĪĀTUS* > *enviez* (II 14) pour afr. *enveiez* ou *envoiez*.

109. *Ibid.*, p. 43.

110. Voir *ibid.*

111. La tendance à la monophtongaison en *i* de *ei* (< E fermé tonique libre) en

7. Absence de différenciation de *ou* (produit de la diphtongaison de *o* fermé tonique libre) en *eu*, et tendance à la monophthongaison (Hafner p. 52-56) : *seignor* (I 53); *ora* (I 61), *ore* (I 114, 155) < HÖRA ; *glorïose* (I 64), *glorïos* : *precïos* (I 135-136), *glorïouse* (I 180); *sole* < SÖLA (I 70, 79); *paor* (I 98, 259); *resplandors* (I 122); *prou* < PRÖDE (I 124); *dous* < DŪOS (I 204); *honor* (I 206, 282, II 39); *dolor* (I 244); *pecheors* (I 270).
8. Nous observons dans notre texte de nombreuses occurrences du mot prolongeant lat. ANGĒLU, dont quatre qui conservent à la fois la voyelle pénultième et la syllabe finale de ce proparoxyton : *angelo* (I 55), *angeloz* (I 141), *angeles* (I 156, I 170). Il ne semble pas s'agir de simples graphies conservatrices, car ces formes comptent chaque fois pour trois syllabes dans la mesure du vers. Les autres occurrences sont des formes dissyllabiques, du type *angel* (I 94). La tendance à conserver les mots proparoxytons sous forme de trisyllabes est bien attestée en afrpr. ; dans bien des cas, les patois modernes semblent indiquer qu'un déplacement d'accent sur la pénultième (initialement) atone a ensuite eu lieu (Hafner p. 120-125). En outre, le maintien de la pénultième atone dans une forme comme *homen* < HÖMĪNE (I 135) est régulier en francoprovençal (Hafner p. 122).
9. Conservation du timbre des voyelles finales (Hafner p. 126-137) : *una* (I 3), *oitena* < *OCTĒNA (I 60), *ora* < HÖRA (I 61), *alegrament* < lv. *ALĒCRA·MENTE (I 143), *quaranta* (I 184), *vostra* (I 213, 214); *angelo* < ANGĒLU (I 55), *angeloz* (I 141), imparf. 3 pl. *eront* < -ŪNT avec changement de désinence (lc. ERANT) (I 130), *nostro* < NOSTRŪ (I 263).
10. Développement d'un phonème dental de transition entre *l* (même non mouillé) et *-s* final : -LL's, -L's > afrpr. [ts] (Hafner p. 178-180). Voici les exemples qui illustrent ce trait, bien représenté dans l'ensemble du domaine francoprovençal : *celestiāz* < *CAELESTIĀLES (I 17), *beuz* < BĒLLUS (I 120), *euz* < İLLOS (I 221, 240), *ceuz* < *ECCE·İLLOS (I 234, 236, 237); la forme *Elisabeuz* (I 7) résulte sans doute d'un changement de suffixe, comme semble le confirmer l'apostrophe *Helisabel* (I 217) (comparer *Elisabet* I 49 et *Helisabez* I 54, II 33).
11. La forme semi-savante *segles* < *SAECŪLUS (I 4, 219) présente une sonorisation de la palatale *c* combinée avec *L* après syncope, ce qui rejoint le traitement méridional habituel de -c'L- intervocalique dans ce mot (apr. *segle*, cf. FEW 11, 44a). La forme française *siecle* apparaît à I 181, alors que la véritable forme francoprovençale *s(i)eglo* se rencontre sous la plume de Marguerite d'Oingt¹¹².
12. L'absence d'assourdissement du *v*- initial dans *veis* < VĪCES (I 18) est aussi une caractéristique phonétique qui associe l'espace francoprovençal au domaine d'oc (apr. *vetz* contre afr. *feiz*, la forme *foiz* étant utilisée dans le présent texte à I 152, I 171). La forme *veis* est bien attestée à date ancienne dans une partie du domaine

hiatus a également été relevée dans les parlers du Sud-Est : *vĪA* > **vei-e* > abourg. *vie*, pl. *vies* (voir E. Görlich, *Der burgundische Dialekt im XIII. und XIV. Jahrhundert*, Heilbronn, 1889, p. 61). Au singulier, toutefois, le produit bourguignon de *vĪA* ne saurait se confondre avec le produit francoprovençal, car seul l'afrpr. connaît l'évolution pal. + -A > -i (Hafner p. 126) : *vĪA* > afrpr. **vei-i* > *vi*.

112. Voir A. Duraffour, P. Gardette et P. Durdilly, *éd. cit.*, § 10, 38, 120.

francoprovençal (alyon., abress., adauph., cf. *FEW* 14, 410 b); toutefois, l'unique occurrence mentionnée dans le *FEW* pour l'ancien lyonnais est tirée d'un texte du xiv^e siècle (*Tarif des droits à percevoir sur les marchandises entrant à Lyon*, § 73¹¹³), alors que les attestations fournies par le ms. fr. 818 sont plus anciennes. Outre les exemples observés par Hafner (voir p. 159) dans les *Légendes*, voici deux occurrences que nous pouvons relever dans les *Miracles de la Vierge* :

Por ce nos fist il comander
Que en .v. vers devons loer
Unze veis nostron chier Seignor... (mir. n° 33, v. 35-37¹¹⁴)

En cest moster chante la pape
Totes les veis quë est granz feste... (mir. n° 70, v. 11-12, f. 89 a¹¹⁵)

13. Hésitation dans la notation des affriquées chuintantes sourde et sonore : *sages* pour *saches* < SAPIAS (I 88, 89, 232). On relève le phénomène inverse dans *Joufroi de Poitiers*, où *sache* (v. 2101) pour *sage* s'observe à la rime avec *corage*¹¹⁶.

Traits francoprovençaux de morphologie pronominale :

14. Un possessif typiquement francoprovençal (Philipon p. 228) est à signaler : *nostron* < NOSTRŪ × MĒUM (II 37) pour afr. *nostre* < NOSTRŪ (adj. poss. de la 1^{re} pers. du pl., masc. sg. régime). B. Hasselrot explique cette forme par l'action analogique du possessif de la 1^{re} pers. du sg. *mon*¹¹⁷.
15. *Ne* (*n'*) pour afr. *en* < INDE apparaît à trois reprises dans le texte : *ce que n'ai trové* (I 50), *son cors n'avoit porté* (I 71), *Cum nostre Sire n'a porté | Sa douce merë avec lui* (I 164). La deuxième occurrence est imputable à l'auteur grâce à la mesure du vers (la voyelle finale de *que* et de *Sire* pourrait par contre s'élider devant afr. *en*). Il s'agit d'un trait méridional plutôt que francoprovençal ; néanmoins, l'adv. pronominal *ne* est attesté dans d'autres textes français à composante francoprovençale tels que le *Florimont* d'Aimon de Varennes¹¹⁸ et le roman de *Joufroi de Poitiers*¹¹⁹.

Traits francoprovençaux de morphologie verbale :

16. Maintien du morphème désinentiel -m à l'imparfait 1 sg. : -Ē(B)AM > *-eiam > afrpr. *-im* / *-in*¹²⁰ (Hafner p. 35, Philipon p. 270). Ce trait singulier, spécifique au

113. Texte édité par É. Philipon, « Phonétique lyonnaise au xiv^e siècle », dans *Romania*, t. 13 (1884), p. 542-590, aux p. 574-579.

114. Nous citons l'édition proposée par H. Kjellman, *op. cit.*, p. 281.

115. Pièce encore inédite.

116. Voir P. B. Fay et J. L. Grigsby éd., '*Joufroi de Poitiers*' roman d'aventures du XIII^e siècle, Genève, 1972, p. 56. Sur ce phénomène, voir également F. Zufferey, « Perspectives nouvelles... », *art. cit.*, p. 395.

117. Voir B. Hasselrot, « Sur l'origine des adjectifs possessifs *nostron*, *vostron* en franco-provençal », dans *Studia neophilologica*, t. 11 (1938/1939), p. 62-84.

118. Voir A. Hilka éd., *Aimon von Varennes 'Florimont' ein altfranzösischer Abenteuerroman*, Göttingen, 1932, p. XL.

119. Voir P. B. Fay et J. L. Grigsby, *éd. cit.*, p. 42-43.

120. Avec monophongaison de *ei* en *i* en hiatus, cf. trait n° 6 ci-dessus.

francoprovençal¹²¹, s'observe ici dans la forme *avin* < HABĒ(B)AM (I 152), que l'on rencontre aussi dans les *Légendes en prose* (Philipon p. 243). Dissyllabique, ce dialectalisme est garanti par la mesure du vers, car la forme régulière de l'afr. *avoie* (employée à I 84, II 25) entraînerait une hypermétrie.

17. Nous observons dans ce texte deux formes (rimant ensemble) d'imparfait 1 pl. en *-iām* < -E(B)ĀMUS : *tenīam* : *faisīam* (ms. *faīam*) (I 249-250). Cette désinence, qui alterne avec *-ian* (Philipon p. 271) et diffère passablement de l'afr. *-iēns / -iēns*¹²², est tout à fait régulière en afrpr. : le E en hiatus se ferme en *i*, le A tonique libre ne connaît pas de diphthongaison et le *-s* n'est pas conservé comme morphème désinentiel (voir trait n° 19 ci-dessous). Notons que la première forme apparaissant ici à la rime n'a pas été relevée par Philipon, bien qu'elle se rencontre au moins une fois dans les *Légendes en prose* (vie de saint Thomas) : [...] *il mostra via que nos non tenīam, qui non est mortauz, en quoi l'un ne sent dolor ne tristee*¹²³. La seconde forme verbale, quant à elle, ne correspond guère – du moins telle qu'elle se présente sous la plume du copiste – au produit attendu pour lv. *FACE(B)ĀMUS : le type *feizian*, unique exemple d'imparf. 1 pl. du v. *faire* relevé dans un texte utilitaire lyonnais par Philipon (p. 251), paraît plus régulier. On voit mal, en effet, quel phénomène phonétique ou morphologique pourrait expliquer la disparition de la sifflante dans une telle forme.

18. Participe présent en *-ent* : *faisent* < lv. *FACENTE (I 145). L'afrpr. ne confondant pas [ĕ] et [ā] (Hafner p. 89-92), il possède comme l'apr. deux types de participes présents : l'un issu des formes en *-ANTE*, l'autre prolongeant les participes latins en *-ENTE*. L'afr. a quant à lui généralisé le type I. Notons qu'ici, la rime avec *dedenz* < DE·DE·ĪNTUS (I 146) ne prouve rien quant à la langue de l'auteur, car les deux mots pourraient être remplacés – sans incidence sur l'assonance – par *faisant* et *dedans* (avec ouverture de [ĕ] en [ā] pour la dernière forme).

19. De même que le clerc franc-comtois Robert de Boron, dont la région d'origine devait encore se rattacher au domaine francoprovençal vers 1200 (période à laquelle semble avoir été composée la *Grande Histoire du Graal*)¹²⁴, notre versificateur fait plusieurs fois intervenir à la rime des formes verbales 1 pl. en *-on* au lieu de afr. *-ons* (présent et futur), ainsi qu'une forme en *-ion* au lieu de afr. *-ions* (imparfait). Il ne s'agit pas de désinences francoprovençales, car les désinences régulières de ce parler pour la 1^{re} pers. du pl. sont *-em* au présent et au futur, et *-avam* < -ABĀMUS ou *-iam* < -E(B)ĀMUS à l'imparfait (l'afrpr. conservant les deux types). Néanmoins, l'absence de *-s* à la 1^{re} pers. du pl. est une caractéristique de la conjugaison francoprovençale, puisque seul le temps du parfait conserve ce morphème désinentiel (Philipon p. 262-265). C'est donc sans doute l'influence de ce

121. La morphologie pronominale est également concernée par cette conservation exceptionnelle du *-m* final latin, notamment dans le possessif féminin afrpr. *min* < **meiem* < MĒAM (Philipon p. 270). Notre texte ne fournit cependant pas d'exemple d'une telle forme.

122. Pour une comparaison des désinences de l'imparfait en afr., afrpr. et apr., voir F. Zufferey, « Robert de Boron... », *art. cit.*, p. 449-452.

123. A. Mussafia et Th. Gartner, *éd. cit.*, p. 72, § 33, l. 14-15.

124. Voir F. Zufferey, « Robert de Boron... », *art. cit.*, en particulier p. 448-449.

trait morphologique appartenant au parler natal de l'auteur qui explique l'abandon du *-s* dans les formes verbales françaises suivantes, associées à la rime avec des substantifs en *-ONE* : *relacion* : *devon* (I 47-48) ; *sermon* : *avon* (I 157-158) ; *celebron* : *assumpcion* (I 179-180) ; *assumpcion* : *trovon* (I 183-184) ; *Assumpcion* : *celebron* (I 205-206) ; *avon* : *revelacion* (I 225-226) ; *avron* : *devocion* (I 239-240) ; *celebrion* : *Anunciacion* (II 3-4). Le copiste a peut-être rajouté un *-s* à la forme d'imparfait de la rime *affliccion* : *rendions* (I 251-252), à moins qu'il ne manque la marque du pluriel au premier mot.

20. Futur 3 pl. en *-ent* : *amiablement* : *recevrent* (I 245-246) pour afr. *recevront*. Au futur, la désinence régulière de l'afrpr. pour la 3^e pers. du pl. est *-ant* ; comme le remarque Philippon (p. 280), « c'est là un trait qui différencie très nettement le vieux lyonnais du vieux dauphinois qui ne connaît que *-ont* ». On trouve occasionnellement *-ent* à côté de *-ant*, alternance purement graphique selon le philologue : « le patois actuel [dit] *-ànt* avec un *a* très ouvert » (*ibid.*, n. 2). Cela suggère que nous avons ici affaire à une rime en [ã], et non en [ē] comme on aurait aussi pu l'imaginer (l'afrpr. ne confond pas ces deux timbres de voyelles nasalisées, Hafner p. 89).
21. L'afrpr. manifeste une nette tendance à la réfection des formes fortes de parfait (1 sg., 3 sg., 3 pl.) en formes faibles (Philippon p. 278-279). Deux exemples sont ici assurés à la fois par la rime et par la mesure du vers : *dit* : *venit* (pour afr. *vint* < *VĒNĪT*) (I 155-156) ; *venirent* (pour afr. *vindrent* < *VĒNĒRUNT*) : *sevelirent* (I 281-282). Comme exemples attestés seulement par le mètre, nous citerons *avenit* (pour afr. *avint*) (I 37), *enjoinsit* (pour afr. *enjoinst* < *ĪNJŪNXĪT*) (I 101) et *devenit* (pour afr. *devint*) (II 30). Le parf. 3 sg. *aparit* pour afr. *aparu-t*, apr. *aparec* < lv. **APPARĒV-ŪIT*, garanti à deux reprises par la rime (I 207, I 255), semble résulter du même phénomène : il doit s'agir d'une forme faible refaite sur une 2^e pers. de type **apar(e)-īs* < lv. **APPARĒV-ŪĪSTĪ*, avec absorption du *e* en hiatus secondaire et sans arrondissement du *i* métaphonique (comparer afr. *apar(e)-us*, apr. *apareguist*). Notons que *ap(p)arit* s'observe aussi dans les *Légendes en prose* et chez Marguerite d'Oingt (Philippon p. 253).

Traits de lexicologie francoprovençale :

22. La forme féminine *moine* (I 8) < lv. **MONĪCA* « religieuse » est un hapax : pour le domaine d'oïl, où ce mot a été supplanté par *none* < *NONNA*, seule une forme *mones* était jusqu'ici attestée (*FEW* 6/3, 67a), au v. 10 de la *Vie de sainte Euphrosine* (texte normand du milieu du XII^e siècle¹²⁵) : *Mones devint la dame par conseil d'un abé*¹²⁶. L'espace francoprovençal, solidaire du domaine d'oc sur le plan lexical (l'apr. connaît bien les types *monega*, *morga* et *monja*), a en revanche conservé le mot ; en témoignent les attestations de *moni* (dans un testament en ancien haut-dauphinois¹²⁷ daté de 1275) et de *moyni* (dans un livre de commerce

125. Pour la localisation et la datation de ce texte, voir F. Zufferey, « La pomme ou la plume : un argument de poids pour l'attribution de *Guillaume d'Angleterre* », dans *Revue de linguistique romane*, t. 72 (2008), p. 157-208, à la p. 187, n. 49.

126. Le texte est édité d'après le ms. *O* (wallon) par R. T. Hill, « La *Vie de sainte Euphrosine* », dans *Romanic Review*, t. 10 (1919), p. 191-232.

127. Voir A. Devaux, *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au Moyen Âge*, Paris-Lyon, 1892 [réimpr. Genève, 1968], p. 42.

tenu vers 1320 par un marchand drapier lyonnais¹²⁸) signalées dans le *FEW*. Il convient également de relever, pour l'ancien lyonnais, plusieurs occurrences de cette dernière forme dans les *Œuvres* de Marguerite d'Oingt¹²⁹. La présente forme *moine* résulte sans doute d'une francisation d'afpr. *moyni*, qui devait figurer dans l'original.

23. Le verbe *aconsegre*, représenté dans notre texte par le participe passé *aconsegu* (I 23), est employé à plusieurs reprises dans le ms. fr. 818. Ce composé de *segre* < lv. *sĒQUĒRE* « suivre », avec traitement francoprovençal de -qu- intervocalique (sonorisation en -g- comme en apr., Hafner p. 163), est le pendant d'af. *aconsivre* et se confond au niveau de la forme avec apr. *aconsegre*, verbes essentiellement attestés au sens d'« atteindre, attraper » (*FEW* 2/2, 1063 b). Notre auteur prête cependant à ce vocable une signification légèrement différente, celle d'« obtenir (le pardon, la grâce) ». Cette acception ne semble pas avoir été relevée ailleurs pour *aconsegre*¹³⁰, et le verbe même n'est pas répertorié pour l'afpr. ou l'alyon. dans le *FEW*. Godefroy avait pourtant attiré l'attention sur ce mot grâce à un article de son dictionnaire (Gdf 1, 71 b), illustré par deux exemples tirés de notre manuscrit (« Richel. 818 »). Outre la présente attestation, le lexicographe cite les vers suivants :

[...] Que il per lor sainte priere
Puissent lo perdon aconsegre. (mir. n° 52, v. 77-78¹³¹)

On trouve au moins cinq autres occurrences de ce terme dans le ms. fr. 818, dont trois dans les *Légendes* :

[...] Mais li a tantost demandé
Se la misericorde Deu
Ha encores aconsegüe,
Si que de peine soit issue. (mir. n° 73, v. 89-92¹³²)

“ Encor n'ai je aconsegu
De mes pechez verai perdun...” (ibid., v. 99-100)

[...] Beor, qui per la priere Effigeni avoit aconsegu la grace nostron
Signor... (lég. de saint Mathieu, § 37, l. 2-3¹³³)

“ Done a moi baptismo e penetenci, issi que jo puisso aconsegre
verai perdon.” (lég. de saint Martial, § 28, l. 24-26¹³⁴)

128. Voir P. Meyer et G. Guigue, « Fragments du grand livre d'un drapier de Lyon (1320-1323) », dans *Romania*, t. 35 (1906), p. 428-444, à la p. 437.

129. Voir A. Duraffour, P. Gardette et P. Durdilly, *éd. cit.*, § 157, 158.

130. Le sens d'« obtenir » est toutefois attesté pour afr. *consivre* et adauph. *cosegre* (*FEW* 2/2, 1063 a).

131. Pour une édition de ce miracle, voir H. Kjellman, *op. cit.*, p. 293.

132. Le texte est édité par A. Mussafia (« Studien... », *art. cit.*, p. 61).

133. A. Mussafia et Th. Gartner, *éd. cit.*, p. 125.

134. *Ibid.*, p. 143.

“Crestina, vin al templo et aora los granz deus Jovem et Venerem, per co que tu aconseges misericordi...”

(lég. de sainte Christine, § 15, l. 26-28¹³⁵)

24. L'adverbe *iqui* «ici» (I 130, 153) «est restreint en tout aux dialectes du Sud et de l'Est de la langue d'oïl. En ce qui concerne d'abord le franco-provençal, les *iqui* fourmillent littéralement dans les textes et les documents lyonnais et dauphinois. [...] Cet adverbe n'est nulle autre part d'un usage si courant»¹³⁶.
25. L'imparfait 1 sg. *temoie* (I 199), avec désinence française¹³⁷, s'ajoute aux nombreuses formes de *temer* < TĪMĒRE «craindre» attestées pour l'ancien lyonnais dans les *Légendes en prose* (Philipon p. 245-246). On sait que ce verbe, supplanté de bonne heure par *criembre* < lv. *CRĒMĒRE (altération de TRĒMĒRE) ou *cremoir*, -*ir* (par changement de conjugaison) dans le domaine d'oïl, a survécu en apr. et en afrpr. et connaît des prolongements dans les patois modernes de ces domaines (*FEW* 13/1, 331 b-332 a).
26. Le principal avantage de *Vis.818* est peut-être de nous faire connaître la belle forme *troveris* (I 201) < lv. *TROPATRĪCE «trouveuse, inventrice». Il convient de ranger ce mot à côté de ce qui semble être l'unique attestation ancienne du féminin de TROPĀTOR connue jusqu'ici, à savoir la forme provençale *trobairis* du roman de *Flamenca* (v. 4577¹³⁸). Pour le domaine d'oïl, les quelques exemples du mot *tro(u)veresse* relevés dans le *FEW* 13/2, 319 a ne concernent que la période du moyen français et font intervenir le suffixe -ĪSSA. Notre occurrence vient donc enrichir le lexique de l'ancien francoprovençal d'un nouveau substantif, et compléter en partie la série lacunaire des représentants gallo-romans d'un mot qui, du moins au masculin, revêt une importance considérable dans la littérature et la culture médiévales. Il n'est pas inintéressant de remarquer d'autre part que l'auteur utilise l'expression *troveris de nouvelles* pour traduire le syntagme *inventrix novitatum*¹³⁹ de la source latine, et qu'il connaît donc bien la signification première du verbe *trover* «composer, écrire», d'où «inventer». Selon le contexte, le féminin de *tro(u)vere* peut ainsi avoir l'acception positive de «poétesse, conteuse» (Marguerite, confidente de *Flamenca*, est qualifiée par celle-ci de *bona trobairis* en raison de son habileté à composer le bref message qu'elle soufflera à son bien-aimé Guillaume durant la messe), ou, comme dans notre texte, assumer le sens péjoratif de «fabulatrice». Cette dernière nuance est bien sûr renforcée ici par la rime avec *jangleris*¹⁴⁰ (I 202) «bavarde, hâbleuse» (de *jangler* «bavarder» < francique *JANGALŌN), forme qui constitue également un hapax et qui correspond à afr. *jangleresse* (*FEW*

135. H. Stimm, *Altfrankoprovenzalische Übersetzungen...*, éd. cit., p. 97.

136. H. Kjellman, «Fr. *ici-ainsi*. Essai d'étymologie», dans *Mélanges de philologie offerts à M. Johan Vising par ses élèves et ses amis scandinaves, à l'occasion du 70^e anniversaire de sa naissance*, Göteborg-Paris, 1925, p. 161-178, à la p. 167.

137. Le produit «purement» francoprovençal attendu pour TĪMĒ(B)AM est une forme du type **temin*.

138. U. Gschwind éd., *Le Roman de Flamenca, nouvelle occitane du 13^e siècle*, Berne, 1976, t. I (texte), p. 140.

139. *Liber visionum* II, 31, éd. Roth, p. 54 (l. 20).

140. Sans équivalent dans le texte latin.

16, 280 b; *DEAF* J, 122). Ajoutons que le *mariale* francoprovençal renferme de nombreux noms d'agent féminins en *-eris*¹⁴¹ (qualifiant généralement la Vierge), avec affaiblissement du A contrefinal en *e* dans le traitement du suffixe *-ATRICE* (Hafner p. 139).

27. Le verbe *espublier* < EX-PUBLICĀRE « rendre public, faire connaître », ici au participe passé (I 218), est présenté dans le *FEW* 9, 506 a, n. 7 comme un terme qui se rencontre essentiellement dans le Sud-Est de la Galloromania. On trouve en effet, dans les anciens textes, une attestation bourguignonne et deux attestations lyonnaises de ce verbe¹⁴²; un adjectif *espublie* « accessible au public » se lit en outre dans la *Somme du code* (adauph.). De plus, J.-P. Chambon relève l'infinitif *espublier* dans le texte un peu plus récent du *Mystère de saint Sébastien* (xv^e siècle), qui semble avoir été rédigé et copié dans la région lyonnaise¹⁴³.

28. La forme *joi* (n. m.) < GAUDIŪ (I 245), que le francoprovençal a en commun avec le domaine d'oc (Hafner p. 117), coexiste dans notre pièce avec la forme féminine du Nord *joie* < GAUDIĀ (I 145).

29. Les attestations de *dontres que* (I 257) « pendant que, tandis que » sont rares dans les textes du Moyen Âge; cette locution conjonctive s'observe pourtant d'un bout à l'autre du *mariale* (à côté du type *domentres que*, ex. I 133, 253). Seulement trois occurrences (avec et sans *-s* adverbial) sont citées dans *FEW* 4, 748 b: *dontre (que)* dans la *Vie de saint Léger* (v. 196) et la *Passion du Christ* (v. 507)¹⁴⁴, *dontres que* dans la *Vie de saint Thibaut* (v. 1044)¹⁴⁵. Godefroy ajoute une occurrence tirée du *mariale* (Gdf 2, 509 b); la référence indiquée par le lexicographe est toutefois erronée¹⁴⁶. L'origine de ces formes est discutée, mais aucune des explications tentées jusqu'ici ne paraît véritablement convaincante: tandis que W. v. Wartburg présente

141. On en trouve également dans les *Légendes en prose*, comme le montrent les quelques exemples cités par Philippon (p. 226-227) et par Hafner (p. 139).

142. Pour les références des textes en question et quelques occurrences supplémentaires, voir J.-P. Chambon, « Pour la localisation d'un texte de moyen français: le *Mystère de saint Sébastien* », dans *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin*, G. Kleiber et M. Riegel dir., Louvain-la-Neuve, 1997, p. 67-77, à la p. 75.

143. Voir *ibid.*, p. 77.

144. Ces deux œuvres renfermées dans le ms. de Clermont-Ferrand ont été publiées par D'A. S. Avalle éd., « *Sant Lethgier* », dans *Studia Ghisleriana, Serie speciale per il Centenario del Collegio Ghisleri in Pavia*, 1967, p. 349-362; *id.*, *Cultura e lingua francese delle origini nella 'Passion' di Clermont-Ferrand*, Milan-Naples, 1962.

145. Ce texte bourguignon est à lire dans l'édition de H. Eastman Manning éd., *La Vie de saint Thibaut*, New York, 1929.

146. Tout d'abord, le vers *Dontre que fui en ma vertu* se lit au f. 56 c (et non 56 b) du ms. fr. 818; ensuite, il n'appartient pas à la pièce intitulée *Del chevalier qui fust morz* (mir. n° 27, f. 44 b-44 c), mais bien à celle qui commence par la rubrique *Del moine que la Virge gita et le remist en son leu* (mir. n° 41, f. 56 a-56 c). L'erreur s'explique sans doute en relation avec l'édition que donne P. Meyer (*Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français*, Paris, 1874, p. 348-349) de ces deux textes: la pièce 27 étant très courte et suivie directement de la 41 – avec une numérotation continue –, Godefroy n'aura pas remarqué qu'il s'agissait de miracles distincts.

la locution comme un composé de INTER et évoque l'éventualité d'une métathèse vocalique *dentro/dontre* (FEW 4, 749b, n. 8), l'éditrice de la *Vie de saint Thibaut* avance pour sa part l'étymon DE INTRO USQUE et se contente de suggérer un développement possible de *en* en *on*¹⁴⁷. Quant à l'étymon DUM INTERIM proposé par F. Diez, il ne se rapporte pas – comme semblent le croire W. v. Wartburg (FEW 4, 749b, n. 8) et G. Paris¹⁴⁸ – à *dontre*, mais bien à des formes telles que *dementre(s)*, *domentre*¹⁴⁹. Sans doute faut-il simplement faire remonter *dontre* à DŪM × ĪNTER : le croisement des deux formes (et non leur addition) pourrait expliquer à la fois la présence du *d-* (par opposition aux formes du type *mentre*) et l'arrondissement de *e* en *o*. Notons que l'ancien français connaît aussi la forme *dentres que* (FEW 4, 748b; TL 2, 1405; Gdf 2, 509a-b).

30. Particule affirmative francoprovençale *oi* (I 280) « oui ». De même que la forme provençale correspondante *oc*, cette particule est issue du simple pronom démonstratif HOC « ceci », non combiné donc avec un pronom personnel comme au Nord : lv. HOC ĪLLĪ > afr. *oil*. L'afrpr. *oi* partage toutefois avec l'ancien français le relâchement articuloire de l'occlusive finale -c¹⁵⁰. Appuyée par l'injonction *n'en dotte mie*, cette affirmation directe – mise dans la bouche de Notre-Dame – intervient dans un vers où la mesure exige un monosyllabe. Rien ne saurait sans doute mieux confirmer l'ancrage de notre texte dans l'espace francoprovençal que le témoignage de cette particule, dont la forme se distingue des produits *oil* et *oc* sur lesquels repose la bipartition traditionnelle du domaine gallo-roman.

Traits bourguignons¹⁵¹ :

1. Réduction de *ie* (provenant de la diphtongaison de A tonique libre précédé de palatale) à *e* (Görlich p. 15), notamment dans les formes verbales à l'infinitif et les participes passés : *demander* : *corrocer* < lv. *CORRŪPTĪĀRE (I 97-98) ; *demoree* : *drecee* < *DIRECTĪĀTA (I 127-128) ; *demandé* : *efacé* < *EX-FACĪĀTU (I 223-224) ; *revelé* : *effacé* (I 229-230). Les exemples de ce trait abondent dans les *Miracles*¹⁵².
2. Confusion entre *a* et *ai* : *j'a* « j'ai » (I 161, 247) (Görlich p. 23-26).

147. Voir H. Eastman Manning, *éd. cit.*, p. 34 et p. 107.

148. Voir G. Paris, « La *Passion du Christ* », dans *Romania*, t. 2 (1873), p. 295-314, à la p. 314, n. 127c.

149. Voir F. Diez, *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, Bonn, 1869³, p. 272, *mentre*.

150. Sur ces différents adverbes d'affirmation, leur formation et leurs variantes, voir F. Zufferey, « Particules affirmatives et partition du domaine gallo-roman », dans *Galloromanica et Romanica. Mélanges de linguistique offerts à Jakob Wüest*, H.-R. Nüesch dir., Tübingen, 2009, p. 287-310.

151. Pour les traits du Sud-Est, nous renvoyons à E. Görlich, *op. cit.* [ouvrage cité Görlich].

152. Une rime parmi tant d'autres : *conjurere* : *enforcer* < lv. *ĪNFORTĪĀRE dans le miracle n° 46, v. 49-50 (édité par H. Kjellman, *op. cit.*, p. 291). Précisons que si ce phénomène phonétique est bien attesté dans les anciens parlers du Sud-Est, il n'est pas propre à ce domaine : on le relève également dans l'Ouest (voir M. K. Pope, *From Latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman*, Manchester, 1952², § 512).

Emprunts provençaux :

Nous rassemblons ici les traits spécifiquement provençaux, en laissant de côté ceux que le francoprovençal partage avec le domaine d'oc, car il n'est pas toujours aisé de faire le départ entre les traits propres et les traits empruntés.

1. Résolution du groupe -ps- en [ʊs] dans *eusement* (pour afr. *ensement*) < ĪPSA·MENTE (I 244) au lieu de l'assimilation attendue en francoprovençal¹⁵³.
2. Abandon du morphème -τ dans *es* (I 56), ind. prés. 3 sg. du verbe *estre*, alors qu'il est habituellement noté tout au long de notre manuscrit.

Versification

La versification du texte est largement négligée. Les vers sont le plus souvent rimés, mais le traducteur a recouru à l'assonance de nombreuses fois. En effet, sur l'ensemble des 163 couplets d'octosyllabes que comptent les deux morceaux (326 vers), la proportion de vers assonancés est d'environ 20%. De plus, le lecteur s'étonnera peut-être de constater que même les assonances sont parfois fort approximatives : celles qui font intervenir des diphthongues et des voyelles nasalisées, par exemple, supposent bien souvent la prise en compte par l'auteur du seul noyau vocalique (*nonains* : *Sçonaus*, I 3-4 ; *covant* : *Çonnaus*, I 37-38 ; *pense* : *peine*, I 117-118).

La quête de la rime riche ne constituait pas davantage, à ce qu'il nous semble, une préoccupation de notre pieux versificateur : sur l'ensemble des vers rimés, la rime suffisante domine à hauteur de 62% environ. En outre, si l'on examine les vers restants, il apparaît que la répétition du même mot à la fin de deux octosyllabes successifs n'y est pas rare. On sait que les poètes du Moyen Âge s'autorisent ce type de rime lorsque le mot concerné est employé dans des sens différents ; l'anonyme du ms. fr. 818, quant à lui, transgresse cette règle en plusieurs occasions¹⁵⁴ (*estoit* : *estoit*, I 119-120 ; *dit* : *dit*, I 247-248 ; *toi* : *toi*, II 19-20¹⁵⁵). Décidément peu exigeant, l'auteur ne dédaigne pas non plus de réutiliser la même rime à quelques lignes d'intervalle : *archangels* : *angels* (I 125-126 et I 129-130). Force est donc de souligner que même les rimes les moins indigentes de notre texte ne sont pas nécessairement de nature à enrichir celui-ci.

153. Sur ce phénomène, voir M. Pfister, *Die Entwicklung der inlautenden Konsonantengruppe -ps- in den romanischen Sprachen, mit besonderer Berücksichtigung des Altprovenzalischen*, Berne, 1960.

154. L'effet est en revanche parfaitement réussi dans les exemples suivants : *Al chastiamment de la gent* | *En ot .i. livre bel et gent* (I 25-26) ; *Est eslevee tot en haut*, | *Doucement chantoient et haut* (I 131-132).

155. Peut-être faut-il également mentionner ici la rime récurrente *Deu* : *Deu* (I 33-34 et I 55-56), à moins que l'on ne doive admettre, dans les deux cas, que c'est le syntagme *Livre de vies de Deu* (titre d'une œuvre littéraire) tout entier qui rime avec le substantif *Deu*.

Si elles n'atteignent pas une proportion excessive, les irrégularités du mètre viennent renforcer l'impression de manque de rigueur formelle que dégage le texte des *Visions*. Six hypermétries sont à dénombrer ; comme elles pourraient pour la plupart être rectifiées au prix de modifications minimales¹⁵⁶, c'est peut-être au copiste qu'elles doivent être imputées. Dans le doute, nous avons préféré nous abstenir de toute correction.

Malgré les imperfections de son style, et bien qu'il ne craigne pas de prendre un certain nombre de libertés, notre auteur se plie généralement aux contraintes de la versification. Cela nous permet non seulement d'observer sous sa plume de nombreuses formes dignes d'intérêt, mais encore d'apprécier le caractère profondément hétérogène de la *scripta* « para-francoprovençale » dont il use. En effet, la coexistence de rimes françaises, dialectales et mixtes dans le texte qu'il donne à lire nous laisse penser que nous n'avons peut-être pas affaire, en fin de compte, à un locuteur lyonnais qui s'efforce de s'affranchir de ses particularités linguistiques (tout en se trahissant çà et là), mais plutôt à un rédacteur qui joue sur deux tableaux, recourant délibérément – au gré de ses besoins – tantôt à des formes d'oïl, tantôt à des traits francoprovençaux.

Principes d'édition et de traduction

Le texte édité ci-dessous a été établi à partir d'un témoin unique ; notre tâche consistait donc essentiellement à suivre le manuscrit le plus fidèlement possible, en résolvant les abréviations conformément aux habitudes graphiques du copiste et en limitant nos interventions au strict minimum. Nous nous sommes ainsi bornée à marquer, lorsque le mètre l'exigeait, l'élision du *-e* final de *que* devant un mot à initiale vocalique¹⁵⁷, ou encore à rectifier de légères imprécisions du copiste dans la notation des signes d'abréviation (par ex. oubli ou placement fautif d'une barre de nasalité). Quelques régularisations de formes manifestement altérées ont aussi été entreprises, pour autant qu'aucune disharmonie supplémentaire ne soit ainsi engendrée au niveau des rimes. Quant aux rares leçons qui nous ont semblé nécessiter une correction pour le sens, elles sont rejetées dans l'apparat et font l'objet d'une remarque dans le commentaire qui suit le texte critique.

156. Il suffirait par exemple, aux v. I 6 et I 8, d'imprimer *ert* au lieu de *ere* (imparf. 3 sg. v. *estre*) pour rétablir la mesure de l'octosyllabe.

157. Alors qu'il note l'élision de la conjonction *que* devant *en* au v. I 196 (*q'en*), le copiste utilise souvent, dans des situations similaires, l'abréviation *q* surmontée d'un tilde rectiligne (à résoudre en *que*). Nous avons opté, dans de tels cas, pour l'usage moderne *qu'*, mais nous aurions également pu imprimer *que* (sans tréma empêchant l'élision devant voyelle).

Nous avons en principe laissé subsister les hypermétres (signalées par + 1 entre parenthèses) ainsi que les rimes et les assonances défectueuses, qu'elles révèlent une négligence du traducteur (par ex. rime pour l'œil) ou une étourderie du copiste (par ex. substitution d'une forme française à une forme dialectale) ; il eût été artificiel, à nos yeux, d'apporter à la versification du texte plus de soin que ne l'a fait l'auteur lui-même.

Sur le plan métrique, il faut remarquer que le *-a* final atone suivi de voyelle compte toujours dans la mesure du vers (ex. : *Lo jor de la Assumpcion*, I 205) ; nous n'avons pas jugé utile d'y apposer un tréma. Cette règle souffre une seule exception : à I 3, la voyelle finale de *una* doit être élidée en dépit de sa notation graphique¹⁵⁸.

Le réviseur qui a assuré la correction du *mariale*¹⁵⁹ est aussi intervenu, de façon plutôt discrète, dans la traduction des *Visions* d'Élisabeth de Schönau ; comme il a tendance à maquiller les formes francoprovençales en formes d'oïl, nous n'avons en principe pas adopté ses modifications (que nous signalons toutefois dans l'apparat critique), sauf lorsqu'elles améliorèrent les leçons du copiste sans pour autant gommer la coloration dialectale du texte.

Dans le manuscrit, le commencement de chacun des deux chapitres de *Vis. 818* est signalé par une rubrique et par une lettre historiée, dont la hauteur correspond à cinq lignes de texte (deux lignes de rubrique et trois lignes d'octosyllabes). L'initiale du premier morceau figure trois personnages : à gauche, la Vierge Marie tenant dans ses bras l'Enfant Jésus ; à droite, leur faisant face, Élisabeth de Schönau est représentée agenouillée, les mains jointes en signe de prière. Dans la seconde lettre historiée, seuls les deux personnages féminins sont reproduits ; leur attitude est la même que dans l'image précédente, mais leurs places sont inversées (Élisabeth se tient cette fois à gauche). Notons encore qu'au sein de la première partie (de loin la plus longue), les principales articulations du récit sont marquées par de grandes initiales peintes (hauteur : trois lignes). Sur le plan typographique, dans l'édition qui suit, nous avons maintenu la hiérarchie des initiales, mais sans respecter leurs dimensions réelles : les lettres historiées sont rendues par des lettrines s'étendant sur trois lignes, tandis que les initiales peintes sont réduites à deux lignes.

Il nous importe enfin de préciser que la traduction en français moderne qui accompagne le texte médiéval des *Visions* n'a pas d'autre ambition que de restituer – sans craindre les répétitions voulues par l'auteur – le sens littéral des vers composés par l'anonyme du ms. fr. 818¹⁶⁰.

158. Précisons cependant que le vers est hypermètre malgré l'élision.

159. À ce sujet, voir notamment H. Kjellman, *op. cit.*, p. CXXX.

160. Pour une traduction élégante du texte original latin – suivi plutôt fidèlement par le rédacteur francoprovençal –, on se reportera à J.-P. Troadec, *trad. cit.*, avec une introd. de L. Moulinier-Brogi, p. 131-134.

I

De la nonain a cui la resurreccion et l'assumption Nostre Dame fu revelee.

Si con li escriz nos tesmogne, [20c]
 En la ducheé de Saixoigne
 A una abaïe de nonains: (+1)
 Li segles l'apelent Sçonaus. 4
 En cel covent ot une dame
 Qui ere sainte de cors et d'ame: (+1)
 Elisabeuz estoit nomee.
 De laienez ere moine velee; (+1) 8
 En cuer, en cors castë estoit,
 En Deu amer se delitoit
 En geunes et en oraisons,
 En veiller, en afflicions. 12
 A bones ovres s'est donee,
 En Deu avoit mis sa pensee.
 Tant travailla en Deu servir,
 Et en la Virgë autresi, 16
 Que les celestiaz secreis
 Li reveloient maintes veis.
 Sovent avoit en visions
 Les saintes revelacions 20
 Que Nostre Dame li disoit,
 Qui por amie la tenoit;
 La grace avoit aconsegu
 De Marië et de Jhesu. [20d]
 Al chastiamment de la gent
 En ot .i. livre bel et gent
 Ou escrit revelacions
 Et les saintes avisions. 28
 En icel livrë enseignoit
 Coment bons hom vivre devoit.
 Icel livre, quant l'ot escrit,
 Apellerent grant et petit 32
 Lo *Livre de vies de Deu*;
 Molt l'aiment li ami de Deu.
 Conter vos voil la vision,
 La sainte revelacion 36
 Que li avenit el covant
 De l'abaïe de Çonnaus
 De la saintë assumption
 Et de la resurreccion 40
 A la douce virge Marie,

**De la religieuse à qui la resurreccion
 et l'assumption de Notre-Dame
 furent révélées.**

*Comme nous le rapporte la source écrite,
 il y a dans le duché de Saxe
 une abbaye de religieuses:
 les gens l'appellent Schönaus.
 Dans ce couvent, il y avait une dame
 sainte de corps et d'âme:
 son nom était Élisabeth.
 C'était une moniale qui avait pris le voile
 en ces lieux; pure de cœur et de corps,
 elle prenait plaisir à aimer Dieu
 dans le jeûne, la prière,
 les veilles et les prosternations.
 Elle s'adonnait aux bonnes œuvres,
 l'esprit toujours occupé de Dieu.
 Elle s'employa tant à servir Dieu,
 ainsi que la Vierge,
 que ceux-ci lui révélèrent à plusieurs
 reprises les mystères célestes.
 Élisabeth avait souvent des visions au
 cours desquelles Notre-Dame lui faisait
 de saintes révélations,
 car elle la considérait comme son amie;
 la moniale avait obtenu la grâce
 de Marie et de Jésus.
 Afin d'édifier le peuple,
 elle fit un très beau livre dans lequel
 furent consignées les révélations
 et les saintes visions qu'elle reçut.
 Dans ce livre, elle enseignait comment
 devait se conduire un homme de bien.
 Lorsqu'il fut rédigé, cet ouvrage
 fut connu de tous sous le titre de
 Livre des voies de Dieu;
 il est très populaire auprès des fidèles.
 Je veux vous raconter la vision,
 la sainte révélation
 qui advint à Élisabeth au couvent
 de l'abbaye de Schönaus
 au sujet de la sainte assumption
 et de la résurrection
 de la douce Vierge Marie,*

1 tesmogne] -o- rajouté sur la ligne ms.

Qui mere est al roi de pitie.		<i>mère du roi de miséricorde.</i>
La douce virge <i>Maria</i>		<i>La douce Vierge Marie</i>
Apertement la li mostra ;	44	<i>la lui montra clairement ;</i>
Al los la Virge debonaire		<i>en l'honneur de la Vierge de bonté,</i>
La vos voil jè ici retraire.		<i>je souhaite vous la rapporter ici.</i>
En iceste relacion		<i>Dans ce récit</i>
Què ici dire vos Devon	48	<i>que je me propose maintenant de faire</i>
D'Elisabet l'ancelle Dé		<i>au sujet d'Élisabeth, la servante de Dieu,</i>
Voil metre <i>ce</i> que n'ai trové		<i>je veux mettre ce que j'ai trouvé</i>
Dedenz son livrè en escrit,		<i>par écrit dans son livre,</i>
Et si le començons issi :	52	<i>et je commence ainsi :</i>
P or Deu, seignor, faites silence !		<i>Pour l'amour de Dieu, messieurs, faites</i>
Helisabaz issi comence :		<i>silence ! Élisabeth commence ainsi :</i>
En l'an que per l'angelo Deu		<i>L'année où le Livre des voies de Dieu</i>
M'es li <i>Livres des vies Deu</i>	56	<i>me fut annoncé en vision</i>
Anunciez per avision,		<i>par l'ange du Seigneur,</i>
L'oitein jor de l'Assumpcion		<i>le huitième jour après l'Assomption</i>
Que celebre saintè Eglise		<i>où la sainte Église cèlèbre</i>
L'oitena de la sainte Virge,	60	<i>l'octave de la Sainte Vierge,</i>
A l'ora qu'hon chante la messe,		<i>à l'heure où l'on chante la messe,</i>
En extasi fui en ma pense.	[21a]	<i>mon esprit fut ravi en extase.</i>
Adonc m'aparut la reïne		<i>C'est alors que m'apparut la reine</i>
Del ciel, la gloriose Virge,	64	<i>du ciel, la glorieuse Vierge,</i>
Qui por moi conforter venoit,		<i>qui venait m'apporter du réconfort</i>
Si cum acostumé l'avoit.		<i>comme elle en avait l'habitude.</i>
Devant m'avoit amonesté		<i>Auparavant, un vieil homme d'une</i>
Uns viez hons de molt grant bonté	68	<i>très grande bonté m'avait encouragée</i>
Que je demandasse ma dame		<i>à demander à ma dame si elle</i>
Sè el ciel estoit sole en ame,		<i>se trouvait au ciel en esprit seulement,</i>
Ou si son cors n'avoit porté		<i>ou si son corps avait été emporté</i>
En ciel li rois de maiesté.	72	<i>au ciel par le roi de majesté.</i>
Q uant ma dame fu devant moi,		<i>Quand ma dame fut devant moi,</i>
Je li priaï au plus que poi :		<i>je la priaï autant que je le pus :</i>
“ Douce mere de Jhesu Crist,		<i>“ Douce mère de Jésus-Christ,</i>
Sè il vos venoit a plaisir,	76	<i>si vous le permettez,</i>
Per vostre fil vos voil prier		<i>je veux vous prier au nom de votre Fils</i>
Que me voillez certifier		<i>de bien vouloir me dire sans équivoque</i>
Si sole estes en esperit		<i>si vous êtes au paradis en esprit</i>
En paradis, a grant delit,	80	<i>seulement, dans la félicité,</i>
Ou si vostre cors est ou vos.		<i>ou si votre corps vous accompagne.</i>
Douce dame, dites le nos !”		<i>Douce dame, dites-le-nous !”</i>
La verité li demandoie,		<i>Je lui demandais la vérité</i>
Por ce qu'oï dire l'avoie	84	<i>car j'avais entendu dire</i>
Què els livres as ancïains		<i>que les livres des anciens</i>
N'en trovoit l'on escrit certain.		<i>n'apportaient aucune certitude à ce sujet.</i>

Ma dame dist : “ Ço que tu quiers		<i>Ma dame répondit : “ Sache que tu ne</i>
Sages encor savoir nel puez,	88	<i>peux encore obtenir de réponse à cette</i>
Mais sages què il avindra		<i>question, mais sois sûre qu'un jour</i>
Que per tei revelé sera. ”		<i>tu en auras la révélation. ”</i>
Atant ma dame s'en ala.		<i>Sur ce, ma dame s'en alla.</i>
De tot l'an tant com il dura	92	<i>Tout au long de l'année qui suivit, je</i>
Ne l'osai de ce demander,		<i>n'osai poser aucune question à ce propos,</i>
Ne a l'angel familier		<i>ni à mon ami l'ange</i>
Qui sovent devant moi estoit,		<i>qui m'apparaissait souvent, ni</i>
Ni a ma dame quant venoit ;	96	<i>à ma dame lorsqu'elle venait me trouver ;</i>
N'osoie de ce demander		<i>je n'osais l'interroger</i>
Por paor de li corrocer.		<i>de peur de l'irriter.</i>
Mais li bons frere debonere		<i>Cependant, le brave frère de grande</i>
Qui m'amonestoit de ce querre	[21b]	<i>bonté qui m'incitait à demander</i>
M'enjoinsit propres oraison(s),		<i>ces renseignements me recommanda</i>
Prieres et affliccions		<i>des oraisons appropriées, des prières</i>
Qui m'aidassent a enpeter		<i>et des prosternations susceptibles de</i>
Ce que voloie demander,	104	<i>m'aider à obtenir l'objet de ma requête,</i>
Ço est la revelaçion		<i>à savoir la révélation que</i>
Que m'avoit promis par son bon.		<i>Marie m'avait promise selon sa volonté.</i>
Q uant toz li anz fu trespassez		<i>Une fois l'année écoulée,</i>
Et j'oi dit oraisons assez,	108	<i>lorsque j'eus dit bien des prières,</i>
La feste fu de grant renon		<i>c'était la glorieuse fête</i>
De sa saintè Assumpcion.		<i>de sa sainte Assomption.</i>
D'une maladi languisoie,		<i>J'étais affaiblie par une maladie,</i>
Quar durement vielè estoie.	112	<i>car le poids des ans se faisait sentir.</i>
Si com gisoïè en mon lit,		<i>Tandis que j'étais alitée,</i>
A l'ore qu'hom doit Jhesu Crist		<i>au moment de l'élévation</i>
Lever sur l'auter et tenir,		<i>de Jésus-Christ au-dessus de l'autel,</i>
Si com il li vint a plaisir,	116	<i>selon sa volonté, mon esprit fut ravi dans</i>
En extasi fui de ma pense		<i>une extase accompagnée de grands</i>
A grant travail et a grant peine.		<i>tourments et de grandes souffrances.</i>
Vi en .i. leu, qui loing estoit,		<i>Je vis dans un lieu écarté</i>
.i. sepulcre qui beuz estoit.	120	<i>un magnifique tombeau.</i>
Tot entor ere enluminez		<i>Il était entouré d'une lumière</i>
De respandors et de clartez,		<i>éclatante et rayonnante, et, à l'intérieur,</i>
Et dedenz avoit per semblant		<i>se trouvait ce qui semblait être</i>
Une dame prou et vaillant.	124	<i>une dame valeureuse et vaillante.</i>
Avironee estoit d'archangels		<i>Tout autour d'elle se pressaient des</i>
Et de companies des angels.		<i>archanges et des compagnies d'anges.</i>
Après ne fu pas demoree		<i>La dame ne tarda pas, ensuite,</i>
Que del sepulcre s'est drecee :	128	<i>à se dresser hors du tombeau :</i>
Ou la compagnie des archangels (+1)		<i>elle s'éleva dans les airs</i>
Qui iqui eront et des angels		<i>en la compagnie des archanges</i>

101 oraisons] oraison *ms.* — 114 qu'hom] que hom *ms.* — 125 Avironee] Avoree viro-
nee *ms.* (mot biffé et corrigé dans la marge)

Est esleeve tot en haut,		<i>et des anges qui étaient à ses côtés,</i>
Doucement chantoient et haut.	132	<i>chantant à haute voix une douce mélodie.</i>
Domentres que ce regardoie,		<i>Tandis que j'assistais à ce spectacle,</i>
De vers le ciel venir veoie		<i>je vis venir des cieux</i>
Un homen sor toz glorioz		<i>un homme surpassant tous les autres</i>
Et sor toz autre precios.	136	<i>par sa gloire et sa valeur.</i>
Une croiz en sa main portoit,		<i>Il tenait dans sa main une croix</i>
En quel un gonfaron avoit.	[21c]	<i>à laquelle était fixée une bannière.</i>
J'entendoie bien que cē ere		<i>Je compris bien que cet homme était</i>
Jhesu Crist nostre droiz sauverre.	140	<i>Jésus-Christ notre véritable sauveur.</i>
Tanz meillers d'angeloz avoit		<i>Il y avait avec lui tant de milliers d'anges</i>
Que nus dire ne le porroit ;		<i>que nul ne pourrait les dénombrer ;</i>
Cil la pristrent alegrement		<i>dans l'allégresse, ils prirent la dame</i>
Et l'enporterent doucement,	144	<i>et l'emportèrent avec douceur,</i>
A grant chant et joie faisent,		<i>chantant et manifestant une grande joie,</i>
El soveran cel lai dedenz.		<i>jusqu'au plus haut des cieux.</i>
Quant jē oi tot ce regardé,		<i>Ayant assisté à toute cette scène,</i>
N'a longement pois demoré	148	<i>je n'attendis ensuite qu'un instant</i>
Que ma dame sainte Marie,		<i>jusqu'à ce que ma dame sainte Marie,</i>
La merē al roi de pidie,		<i>mère du roi de miséricorde,</i>
A-ll'uis de clarté est venue		<i>vint se présenter à la porte de lumière</i>
Ou maintes foiz l'avin veüe.	152	<i>où je l'avais vue à maintes reprises.</i>
Iqui m'a mostree sa gloire		<i>Là, la mère du roi de victoire</i>
La merē al roi de vitoire.		<i>me montra sa gloire.</i>
A cell'ore que jē ai dit,		<i>Pendant ce temps,</i>
Li angeles tantost venit	156	<i>l'ange m'avait rejointe</i>
Por deitier le disein sermon		<i>pour me dicter le dixième sermon</i>
Del livre que dit vos avon.		<i>du livre dont je vous ai parlé.</i>
Je li dis : "Di moi, sire bons,		<i>Je lui demandai : "Dis-moi, bon</i>
Que mostre ceste visïons	160	<i>seigneur, que signifie cette grande vision</i>
Qui si granz est que j'a veü ?"		<i>que je viens d'avoir ?"</i>
Et il m'a tantost respondu		<i>Et il me répondit aussitôt</i>
Et la visïon m'a conté		<i>en me racontant comment, dans la vision,</i>
Cum nostre Sire n'a porté	164	<i>Notre-Seigneur emmena</i>
Sa douce merē avec lui,		<i>sa douce mère avec lui,</i>
En char, en cors, en esperit ;		<i>en chair, en corps, en esprit ;</i>
Por icesstē avision		<i>grâce à cette vision, j'eus connaissance</i>
Soi de son cors l'assumpcion.	168	<i>de son assomption corporelle.</i>
Aprés refit a l'oitein jor		<i>Par la suite, le jour de l'octave,</i>
Li angeles ver moi retor :		<i>l'ange revint me voir :</i>
A cele foiz me visita		<i>cette fois, il m'apparut</i>
Et a mon livre fin posa.	172	<i>pour me révéler la fin de mon livre.</i>
A l quant jor de l'assumpcion		<i>À combien de jours de l'assomption</i>
Fu cele resurreccion		<i>se produisit la résurrection</i>

138 gonfaron] gonfaʀn/on ms. (-r- exponctué et -n- rajouté sur la ligne) — 141 meillers] -s rajouté sur la ligne ms. — 153 gloire] glorie ms. — 173 quant] quart ms.

Del cors a la virge Marie, Qui vers son fil nos soit amie,	[21d]	<i>du corps de la Vierge Marie, dont on espère qu'elle nous sera favorable auprès de son Fils? À cette question l'ange me donna une réponse claire, m'apprenant avec gentillesse que le jour où nous célé-</i>
Et de ço certainne me fit Et debonairement me dist Que cel jor que nos cebron Sa gloriouse assumpcïon,	180	<i>brons sa glorieuse assumption correspond au jour où elle quitta ce monde. Comme me le dit l'ange, il convient de commémorer sa résurrection</i>
A cel jor del siecle partit. Inssi com li angels me dit, Après cellē assu(m)pcïon Quaranta jorz issi trovon	184	<i>le neuvième jour des calendes d'octobre, soit quarante jours</i>
La ix ^e kalende d'oitovre, Resurrect bien fait a mentovre. Icē ajosta et me dist		<i>après cette assumption. Puis il ajouta</i>
Que li saint pere qui jadis La sainte festē establirent En sainte Eglise non avient Nule certe cognicïon	188	<i>que les saints pères qui jadis établirent cette sainte fête dans la sainte Église n'avaient aucune certitude absolue quant à</i>
De corporal assumpcïon ; Por ce distrent dormicïon Sa sollempnel assumpcïon, Et si creoient senz doter	192	<i>l'assumption corporelle de la Vierge ; c'est pourquoi ils firent du jour de sa dormition la fête de son assumption, et ils étaient fermement convaincus qu'elle</i>
Q'en cors et en char estoit en ciel.	(+1)	<i>séjournait aux cieus en corps et en chair.</i>
Après ce, je pris a doter De la vision reveler :		<i>Là-dessus, je me mis à hésiter à révéler cette vision :</i>
Temoie que par aventure Ne dissit qualque creature	200	<i>je craignais que peut-être quelqu'un ne dît</i>
Que jē estoie troveris De nouvelles et jangleris.		<i>que j'étais femme à inventer des nouveautés et des mensonges.</i>
A prés tot ice que j'ai dit Dous anz enters toz acompliz,	204	<i>Deux ans révolus après tous les faits que j'ai relatés,</i>
Lo jor de la Assumpcïon Qu'en honor de li cebron, Ma sainte dame m'aparit,		<i>le jour de l'Assumption que nous célébrons en son honneur, ma sainte dame m'apparut</i>
Si com acostumé avit.	208	<i>comme à son habitude.</i>
Tantost com la vi demandai :		<i>Dès que je l'aperçus, je lui demandai :</i>
“ Douce dame, revelerai Ço que vos m'avez revelé, Douce dame, par voz bonté,	212	<i>“ Douce dame, révélerai-je ce que vous m'avez révélé, douce dame, dans votre bonté,</i>
De vostra resurreccïon Et de vostra assumpcïon ?”	[22a]	<i>au sujet de votre résurrection et de votre assumption ?”</i>
Tantost ma dame respondit :		<i>Ma dame répondit aussitôt :</i>
“ Entent, fait ele, .i. petit :	216	<i>“ Prête un peu d'attention à ce que je</i>
Helisabel, ne te voil mie		<i>vais dire : Élisabeth, je ne veux pas que</i>

180 assumpcïon] *assumpcom* ms. — 183 assumpcïon] *assupcom* ms. — 185 ix^e] *ix* ms. — 192 corporal] *corperal* ms. — 200 creature] *creacure* ms. — 203 tot] *mot rajouté sur la ligne* ms. — 206 Qu'en] *Que en* ms.

- El pople soit espubliie,
 Quar cis segles est pleins de vices,
 D'aversitez et de malices. 220
 Entrê euz molt en parleroient,
 De tex i a qui nel creroient."
 Après je li ai demandé :
 " Dame, volez soit efacé 224
 Iço que nos escrit avon
 De ceste revelacion ?"
 Tantost com je li oi ce dit,
 Et ma dame me respondi : 228
 " Je ne le t'ai pas revelé
 Por ce qu'il soit effacé
 Ne qu'il soit mis en obliance,
 Ice sages tu senz dotance, 232
 Mais por ce qu'en cresche mes los
 Vers ceuz qui m'aiment de fin cors.
 Por toi sera manifesté
 A ceuz qui m'ont lor cors doné ; 236
 A ceuz sera tot manifest
 Qui lor cuer ont vers moi overt.
 Per ço sai bien que nos avron
 D'euz specïal devoçion, 240
 Et de moi tel loier avront
 Qu'en la glori mon fil seront.
 Maint sont qui molt alegrement
 – Et a grant dolor eusement –, 244
 A joi e amiablement
 Ceste parole recevrent."
Par ces parolles que j'a dit, 248
 Lo quarantein jor que j'ai dit
 En nostre celle teniam,
 Escrit et feste en fa(is)ïam,
 Et laudes et affliccion
 A Nostre Dame rendions. [22b]
 Domentres qu'hon faisoit l'office
 Sor l'autel do saint sacrifice,
 Ma douce dame s'aparit 256
 A moi, si cum faire solit,
 Et dontres qu'ele me disoit
 Plussors parolles que voloit,
 A grant paor li demandai :
 " Douce dame, sê il vos plait, 260
 Dites moi per quant grant saison
- tu divulgues cette information parmi le peuple, car ce monde est rempli de vices, d'hostilité et de malice.*
Cela ferait beaucoup jaser et susciterait chez certains de l'incrédulité."
Je lui demandai alors :
 " Dame, souhaitez-vous que nous fassions disparaître ce que nous avons écrit à propos de cette révélation ?"
À ces mots, ma dame me répondit sans tarder :
 " Je ne t'ai pas fait cette révélation pour qu'on la fasse disparaître et la condamne à l'oubli,
 sois-en bien certaine, mais afin de gagner en honneur aux yeux de ceux qui me vouent un amour particulier.
 Grâce à toi, elle sera portée à la connaissance de ceux qui m'ont fait don de leur personne ; elle sera entièrement dévoilée à ceux qui m'ont ouvert leur cœur.
 Cela nous vaudra, j'en suis certaine, une dévotion spéciale de leur part, et je les récompenserai quant à moi en les entourant de la gloire de mon Fils.
 Nombreux sont ceux qui accueilleront cette parole dans une vive allégresse – certains aussi dans une grande douleur –, avec joie et bienveillance."
Étant donné les propos que j'ai rapportés, nous nous tenions, le quarantième jour dont j'ai parlé, dans notre cellule pour nous adonner à l'écriture et célébrer la fête, et pour offrir à Notre-Dame des louanges et des prosternations.
Au moment où l'on célébrait l'office sur l'autel du saint sacrifice, ma douce dame m'apparut, conformément à son habitude, et, tandis qu'elle m'entretenait de plusieurs choses dont elle voulait me parler, je l'interrogeai non sans peur :
 " Douce dame, je vous en prie, dites-moi pendant combien de temps

242 Qu'en] Que en *ms.* — 250 faisïam] faiam *ms.* — 253 qu'hon] que hon *ms.* — 257 qu'ele] que ele *ms.*

Vesquistes puis l'acensïon Nostro <i>salvator</i> Jhesu Crist, Qui por nos sauver mort soffrit,	264	<i>vous avez vécu après l'ascension de notre sauveur Jésus-Christ, qui pour nous sauver endura la mort, et s'il vous emmena, ma dame, au ciel l'année même où il y monta !</i>
Së en cel an qu'il s'en poia, Ma damë, en ciel vos porta !” Adonc ma dame respondit Doucement a ce que j'oi dit :	268	<i>Ma dame répondit alors avec douceur à ma demande :</i>
“Après l'acensïon mon fil, Qui por pecheors mort soffrit, En ceste mortel vie fui Sus terre, que ne me remui,	272	<i>“Après l'ascension de mon Fils, qui endura la mort pour les pécheurs, je poursuivis ma vie mortelle sur terre, avant de m'en aller, une année entière et autant de jours – tu n'en trouveras ni plus ni moins – qu'il y a entre la fête de l'Ascension et celle de l'Assomption.”</i>
Un an entier et jorz itanz – N'i troveras ne plus ne mainz – Com ha des la Ascensïon Enjusquë a l'Assumpcion.”	276	<i>Et je lui demandai : “Ma douce dame, les apôtres ne se réunirent-ils pas lors de votre mise au tombeau ?”</i>
Et je li dis : “Ma douce dame, Ne furent li apostre ensamble Quant vos fustes ensevelie ?” — “Oï, fait ele, n'en dotte mie,	280	<i>— “Si, dit-elle, n'en doute pas, tous les apôtres sont venus, et ils m'ensevelirent avec respect à l'endroit ordonné par mon Fils, c'est-à-dire dans la vallée de Josaphat.”</i>
Tuit li apostrë i venirent Et a honor me sevelirent El leu ou mes filz comanda, C'est en la val de Josaphat.”	284	

II

**De la nonain devandite a cui Nostre
Dame dist son aage qu'ele avoit quant li
anges li aporta le salu : Ave.**

En autre temps que jë estoie
En ma celle, si quant soloie
– Et en cel jor celebrïon
La sainte Anunciacion –, [22c]
Adonc vint la douce Marie,
La mere lo roi de pidie.
Si con avoit acostumé,
Sa douce face m'a mostré, 8
Se li sopleai bonement
Et demandai ardiement :
“Douce virge sainte Marie,
Molt voudroit savoir vostr'amie 12
Quel eage vos aviez
Quant l'angels vos fu enviez
Qui vos aporta le salu,

**De la religieuse dont il a été question
ci-dessus, à qui Notre-Dame révéla
l'âge qu'elle avait lorsqu'elle reçut
la salutation angélique : Ave.**

*Une autre fois que je me trouvais
dans ma cellule, comme de coutume
– et nous célébrions ce jour-là
la sainte Annonciation –,
la douce Marie, mère du roi
de miséricorde, fit son apparition.
Conformément à son habitude,
elle me montra son doux visage ;
je m'inclinai devant elle comme il se doit,
puis lui demandai avec hardiesse :
“Sainte Marie, douce Vierge,
votre amie brûle de savoir
quel âge vous aviez
lorsque vous fûtes visitée par l'ange
qui vous adressa la salutation,*

Por cui nos sumes socorru,	16	<i>grâce à laquelle nous sommes secourus,</i>
Quant il vos dist : 'Ave Marie,		<i>lorsqu'il vous dit : 'Ave Marie,</i>
De Saint Esperit raemplie,		<i>remplie du Saint-Esprit,</i>
Pleine de grace, Deus ou toi,		<i>pleine de grâce, Dieu est avec toi,</i>
Li fiz de Deu naistra de toi.'	20	<i>le Fils de Dieu naîtra de toi.'</i>
A cel mot, dame, conceüstes ;		<i>À ces mots, dame, vous conçûtes ;</i>
Quanz anz aviez, dame, or me dites!"		<i>quel âge aviez-vous, dame, veuillez me le</i>
	(+ 1)	<i>[dire!]"</i>
A ma <i>demande</i> respondit		<i>Ma douce dame répondit</i>
Ma douce damë, et me dit :	24	<i>à ma question en ces termes :</i>
"Toz enters avoie quinze anz,		<i>"J'avais vécu quinze années entières,</i>
Et avec cels itant de tans		<i>auxquelles s'ajoute le temps</i>
Cum a de ma nativité		<i>qui sépare mon anniversaire</i>
Jusquë a la sollempnité	28	<i>du jour où l'on commémore</i>
De la annunciación		<i>le message m'annonçant</i>
Que Deus en moi devenit hom."		<i>que Dieu s'est incarné en moi."</i>
Al los la dame de concordi,	32	<i>Élisabeth, la servante de Dieu,</i>
Qui mere est de misericordi,		<i>nous a rapporté ces choses</i>
Helisabez l'ancelle Dé		<i>en l'honneur de la dame de concorde,</i>
Nos ha cestes choses conté.		<i>qui est la mère de miséricorde.</i>
Des or reconter vos voudrons		<i>À présent, je souhaite vous raconter</i>
Les miracles que nos avons	36	<i>les miracles que j'ai</i>
Dedenz nostron cors proposé		<i>moi-même composés</i>
De la sainte virginité.		<i>à propos de la sainte virginité.</i>
En honor de li començons		<i>En l'honneur de Marie, je commence la</i>
La matere qu'enpris avons.	40	<i>matière que je me propose de développer.</i>
La Virgë a son douz fil prist		<i>Puisse la Vierge prier son doux Fils</i>
Quë a bien faire nos aît!	[22d]	<i>de m'aider à bien accomplir ce projet!</i>
Amen.		<i>Amen.</i>

23 demande] response *ms.* — 31 concordi] concorde *ms.* (-i surchargé en -e) — 32 misericordi] misericorde *ms.* (-i surchargé en -e)

Commentaire

I 3-4. Les formes *nonains* : *Sçonaus* sont loin de satisfaire aux exigences de l'assonance : les deux diphtongues censées être homophones n'ont en commun que le noyau vocalique *a*, nasalisé dans le premier cas.

I 37-38. De même, si l'assonance *covant* : *Çonnaus* fonctionne, il ne faut tenir compte ni de la nasalisation de la voyelle *a* dans la première forme, ni du second élément diphtongal de *au* dans la seconde.

I 50. Tels qu'ils figurent dans le manuscrit, les vers *En iceste relacion* [...] | *Voil metre et que n'ai trové* | *Dedenz son livre en escrit* (I 47 et 50-51) n'offrent pas de sens satisfaisant. Nous soupçonnons le copiste d'avoir confondu le démonstratif *ce*, qui devait figurer sur son modèle (« ce que j'ai trouvé »), avec l'esperluette & (I 50), très proche graphiquement.

I 61-62. Sachant que le mot *pesse* (n. f.) « pensée (douloureuse), chagrin » est attesté dans le texte bourguignon du *Girart de Roussillon* en alexandrins (v. 4965¹⁶¹), et qu'une forme *pessa* « pensée » est répertoriée pour l'adauph. dans le *FEW* 8, 195 b, il est peut-être permis de supposer que l'assonance approximative *messe* : *pense* de notre texte résulte d'une intervention du copiste sur ce qui, à l'origine, devait être une rime comportant un dialectalisme. La forme *pesse* que nous supposons à la deuxième rime présenterait ainsi une assimilation de *-ns-* en *-ss-* comme en provençal (apr. *pensa* / *pessa*, cf. *FEW* 8, 195 b).

I 87-88. L'assonance *quiers* : *puez* est bien imparfaite, car pour qu'elle fonctionne, il faut ignorer le premier élément diphtongal de chacune des deux formes.

I 101. La régularisation grammaticale de la forme *oraisons* nous paraît ici indispensable, d'autant plus qu'elle améliore la rime avec *affliccions* (I 102).

I 117-118. Pour que l'assonance *pense* : *peine* soit satisfaisante, il ne faut pas prendre en compte le second élément diphtongal de *peine*.

I 153. Le curieux mot *glorire* qui apparaît sous la plume du copiste semble trahir l'hésitation de celui-ci entre deux formes. Il se pourrait en effet qu'après avoir inscrit afrpr. *glori*, le scribe se soit ravisé¹⁶² et ait ajouté *-re* à sa leçon initiale afin d'obtenir afr. *gloire*. Il a toutefois oublié, dans son repentir, d'exponctuer le premier *r*, correction que nous apportons dans le texte critique.

I 173. C'est sans doute à la suite d'une confusion paléographique entre *n* et *r* que le copiste a inscrit dans ce vers l'ordinal *quart* « quatrième » au lieu de l'adj. interrogatif *quant* < QUANTUM (« quel, combien »), transformant

161. P. Mignard éd., *Le Roman en vers de très excellent, puissant et noble homme Girart de Rossillon* [...], Paris, 1858 [réimpr. Amsterdam, 1972], p. 208.

162. Sans doute pas en raison de la rime, car l'octosyllabe suivant se termine par un mot de même nature : *vitoire* < VICTŌRIA (I 154).

une phrase qui semble avoir été construite par le versificateur comme une interrogative indirecte antéposée¹⁶³ (*Al quant jor de l'assumpcion | Fu cele resurreccion | Del cors a la virge Marie*, I 173-175) en une proposition affirmative (*Al quart jor de l'assumpcion* [...]) dont le sens s'accorde mal avec le latin *in quoto die a die dormitionis*¹⁶⁴.

I 185. Tel qu'il se présente sur le parchemin, le vers hypomètre *La ix kalende d'oitovre* – qui traduit *nono kal. Octobris*¹⁶⁵ du texte latin – surprend avant tout par sa tournure. En effet, si l'on en croit les emplois d'afr. *chalende, kalende* (n. f.) « premier jour d'un mois » répertoriés dans *TL 2*, 177, c'est en premier lieu une construction avec adj. numéral ordinal (du type « *la n^{ème} kalende de* + nom du mois ») que l'on s'attend à trouver pour rendre l'expression « n jours avant le premier d'un mois ». Nous supposons donc que l'auteur avait ici en tête une forme comme afr. *nuefme, noefme* « neuvième » (que nous notons en ajoutant un *e* en exposant au nombre cardinal qui figure dans le manuscrit), impression confirmée par la mesure du vers.

I 186. Le singulier latinisme *resurrect*, qui doit assumer le sens de « résurrection », ne semble pas attesté ailleurs. Il s'agit peut-être d'une invention de notre versificateur, qui aura simplement retranché la désinence du substantif *resurrectio* pour en faire un terme semi-savant.

I 212. Il serait tentant de rajouter un *-z* à *bonté*, mais comme cette retouche aurait pour effet de briser la rime avec *revelé* (I 211), nous préférons rester fidèle à nos principes et laisser subsister l'imperfection.

I 249-250. Ces deux vers offrent quelques difficultés d'interprétation, du moins avec le découpage proposé. Si le statut intransitif du verbe *tenir* (I 249) peut, dans certains cas, se rapprocher de son emploi réfléchi en afr. (cf. *TL 10*, 218), l'expression *faire escrit et feste* (I 250) ne paraît guère naturelle. À moins que le vers ne soit corrompu, il faut sans doute comprendre que les moniales s'associaient à la célébration du jour en prenant la plume plutôt qu'en lisant ou en écoutant des lectures. Il s'agit d'un ajout de notre traducteur, car la source latine ne fait aucune allusion à une activité d'écriture d'Élisabeth ou de ses sœurs à cet endroit. L'anonyme du ms. fr. 818 songeait-il à un atelier de copie, ou à une démarche plus personnelle¹⁶⁶ ?

163. Elle dépend du premier membre d'une double principale, coordonnée par la conjonction *et* répétée en anaphore : *Et de ço certaine me fit | Et debonairement me dist* (I 177-178). La seconde proposition principale régit une complétive.

164. *Liber visionum* II, 31, éd. Roth, p. 54 (l. 9-10).

165. *Liber visionum* II, 31, éd. Roth, p. 54 (l. 13).

166. Nous savons par exemple qu'Élisabeth a possédé – au moins un temps – un carnet secret (seule sa supérieure en connaissait l'existence) dans lequel elle consignait ses conversations mystiques avec les saints avant d'en faire part à son frère Ekbert (voir à ce sujet J.-P. Troadec, *trad. cit.*, avec une introd. de L. Moulinier-Broggi, p. 16).

I 250. Nous rectifions la forme verbale *faiam*, vraisemblablement altérée par le copiste (oubli de *-is-*), d'après le produit phonétique attendu en francoprovençal pour lv. *FACE(B)ĀMUS.

I 273-274. La rime pour l'œil *itanz* : *mainz* < MĪNUS (ou plutôt < lv. *MĪNĪUS, cf. Hafner p. 76-77) joue sur les équivalences graphiques, mais ne saurait satisfaire l'oreille; au mieux, elle fait coexister [ã] et [ê], deux timbres vocaliques nasalisés que l'afpr. ne confond pas.

I 284. Cette référence à la vallée de Josaphat est absente de *RMar.*, mais on la trouve dans le *De secunda festivitate assumptionis beate Marie virginis* (éd. Roth, p. 153, l. 30).

II 21-22. Défectueuse en apparence, la rime *conceūstes* : *dites* se présentait sans doute différemment sous la plume de l'auteur. En effet, il est permis de supposer pour le premier terme une forme originelle du type *conceī(s)tes* < CONCEPTISTIS, c'est-à-dire avec amuïssement du *s* implusif et absence d'arrondissement du *i* métaphonique analogique (rime en *-ites*). Un autre exemple de forme faible de parfait en *-ū* sans arrondissement de [i] – issu de la fermeture conditionnée de E fermé tonique – en [ü] est relevé par Philipon (p. 249) dans les *Légendes en prose* : *creïsmes* < lv. *CREDŪĪMUS « crûmes ».

II 22. Malgré l'hypermétrie, nous notons la diérèse dans la forme d'imparfait *aviez* par cohérence avec la forme trisyllabique de II 13, mais il faut peut-être considérer que la désinence de 2^e pers. du pl. de l'imparfait était en train de se réduire. Remarquons que l'on obtiendrait aisément un octosyllabe en retranchant de ce vers le mot *dame*, apostrophe déjà employée à la ligne précédente.

II 23. Nous avons retouché le passage *A ma response respondit | Ma douce dame [...]* (II 23-24), car le mot *response*, qui résulte manifestement d'une anticipation du verbe subséquent, heurte le sens de la phrase (on attend un substantif signifiant « question », ainsi que nous l'avons proposé dans le texte critique) et s'inscrit en contradiction avec la source¹⁶⁷.

II 31-32. La voyelle finale des mots *concordi* : *misericordi* a subi une légère retouche – imputable à la main du réviseur – de manière à obtenir des formes françaises en *-e*, mais il convient de maintenir les leçons dialectales du copiste¹⁶⁸.

Stefania MAFFEI BOILLAT
Université de Lausanne

167. Le texte latin dit : *huic [...] interrogationi responsonem [...] reddere dignata est (Liber visionum II, 32, éd. Roth, p. 55, l. 7-8).*

168. Nous tenons à remercier M^{me} Geneviève Hasenohr, dont les remarques avisées nous ont permis d'améliorer la présente étude en plusieurs points.